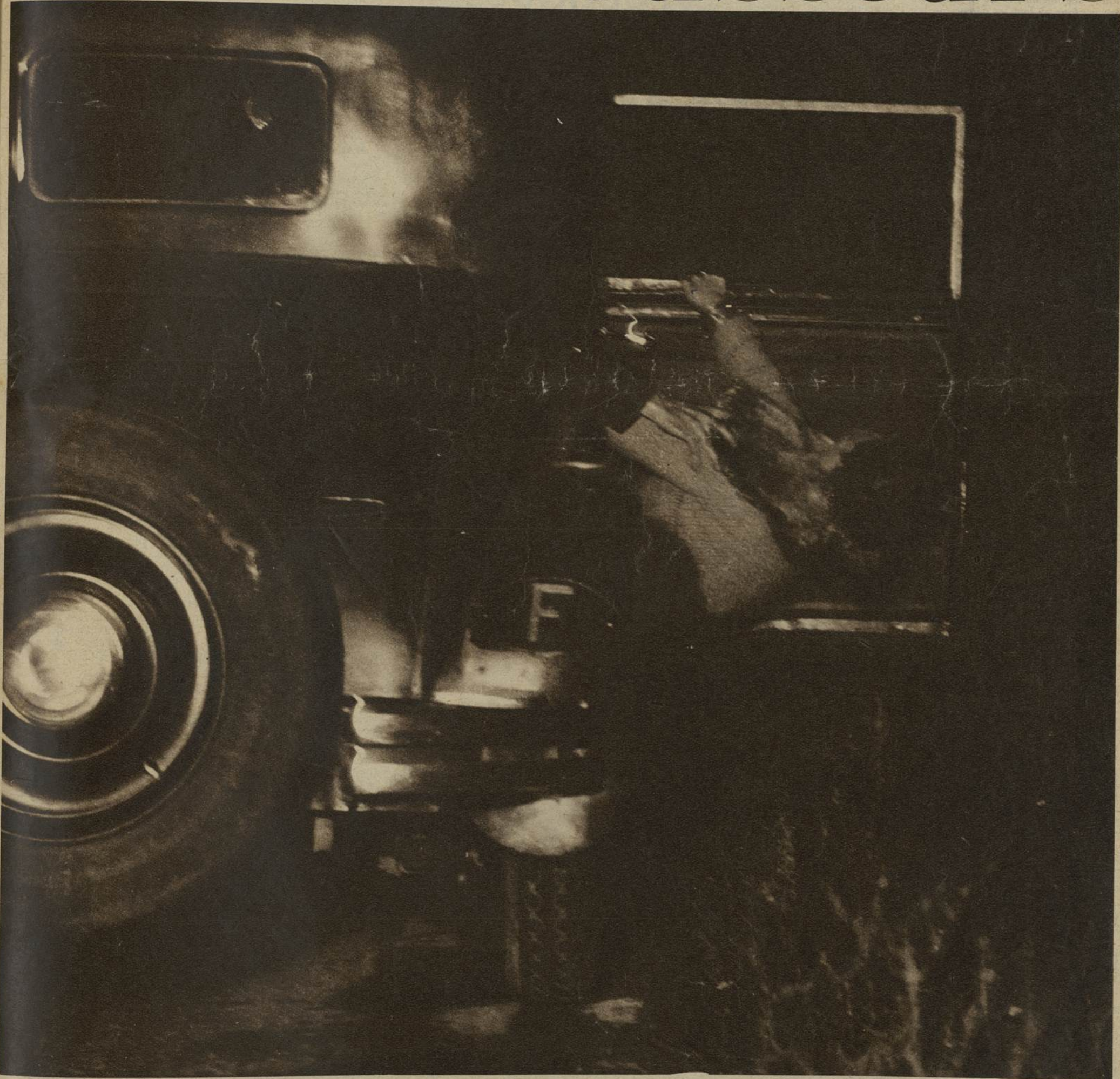


# DÉTECTIVE

## Les détrousseurs



**D'une auto mystérieuse, une femme est brutalement jetée sur le sol. Yvonne Desvignes fut-elle aussi victime des détrousseurs ?**

(Lire, page 5, l'enquête révélatrice de notre collaborateur Luc Dornain.)

AU SOMMAIRE { "Purée de pois", par Louis Latzarus. - Les "premières" de la justice, par F. Dupin. - Le secret du ligoté, par Jacques Lombard.  
DE CE NUMÉRO { Douanes de mort, par Kurt Strasser. - Chirurgiens de l'amour, par G. Strem. - Le crime à travers les âges, par Frédéric Boutet.



## NERVOSITÉ

Il n'a coutume de dire que la justice ne se fait pas habituellement remarquer par sa promptitude. Pour une fois, il conviendrait de louer le zèle avec lequel cette ténébreuse histoire de l'Aéropostale a été instruite, si quelques réserves ne semblaient justifiées.

Sans vouloir nous mêler de ce qui ne nous regarde pas, ni discuter de faits que nous ignorons, nous tenons seulement à faire les remarques de simple bon sens que la lecture des informations sensationnelles relatives à cette affaire impose au « Français moyen ».

Et, tout d'abord, pour le profane, quel nouveau sujet d'inquiétude et de scepticisme à l'égard des experts en écriture : un des maîtres de la graphologie, dont l'autorité au Palais n'est pas discutée, puisqu'il figure en bonne place sur la liste des experts et, que, dans d'innombrables instances, il a été fait appel à ses lumières, a déclaré authentiques des documents qu'on nous dit être des faux et dont les auteurs ou les colporteurs sont actuellement sous les verrous.

Première observation qui fait frémir, quand on songe à toutes les expertises de ce genre, dont les conclusions ont pu déterminer la conviction des juges et entraîner la condamnation d'un homme...

Il faut ici tirer un trait et passer à un autre chapitre.

On nous dit que les documents sont apocryphes et qu'ils émanent d'un escroc patenté, bien connu de la police parisienne. Moyennant quoi, on ne s'est pas contenté d'envoyer à la Santé ledit escroc — ce qui est normal — mais on lui a adjoint, comme compagnon d'infortune, un homme, au casier judiciaire intact, possédant un domicile et peu enclin, étant donné le caractère de l'affaire, à s'enfuir.

Que la justice soit prompte, nous y applaudissons, mais qu'elle ne soit pas nerveuse, ni inconsidérée dans ses mouvements.

N'aurait-il pas été sage, avant de cofrèrer Pierre et Paul, de réfuter la première expertise en écritures par une contre-expertise ? On commence par envoyer tout le monde au cachot, sans faire de discrimination, puis on recourra à un autre « homme de l'art ».

N'est-ce pas mettre la charrue avant les bœufs, interpréter avec fantaisie les innombrables circulaires sur le respect de la liberté individuelle et provoquer dans l'opinion une inquiétude motivée ?

## Communisme

Une vingtaine d'avocats parisiens ont fait, au mois d'août, un voyage de Russie, organisé par un des leurs, M<sup>r</sup> Rogès.

M<sup>r</sup> Rogès — chacun le sait au Palais — est un militant communiste et, très obligeamment, il avait fait profiter ses compagnons de route de précieuses relations qu'il entretient avec les dirigeants de l'U. R. S. S.

Mais, comme il n'y a pas de justice en ce monde, M<sup>r</sup> Rogès a été victime d'une désagréable aventure : son portefeuille lui fut volé. Seul communiste de toute la caravane, il fut dépouillé de son bien, cependant que ses confrères — authentiques bourgeois — étaient respectés par le voleur inconnu.

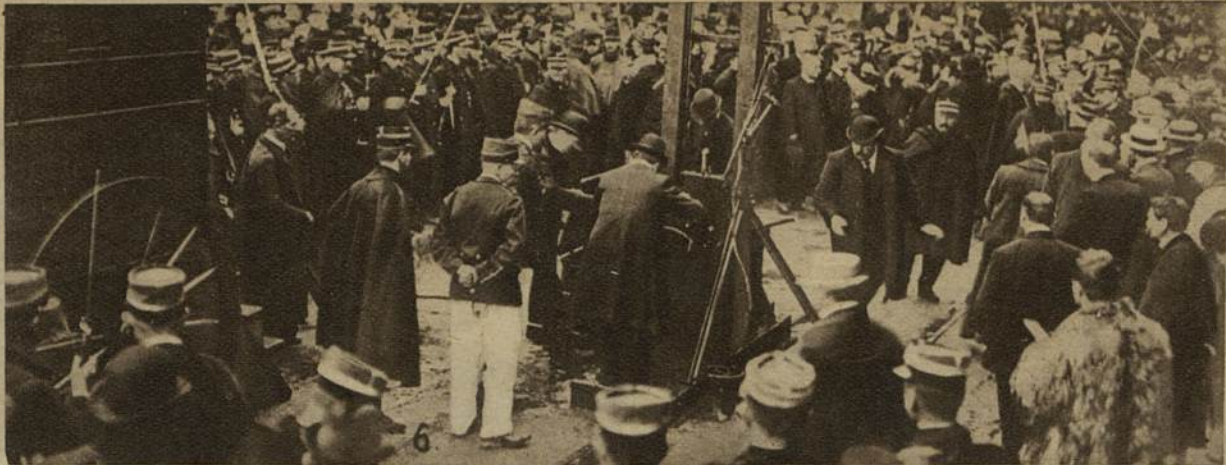
■■■

## Élégance

Parmi les voyageurs, se trouvait M<sup>r</sup> Georges Delavente, qui se pique d'être l'arbitre des élégances.

M<sup>r</sup> Delavente, parce qu'il allait au pays des Soviets, avait cru de bon ton d'arborer une chemise Lacoste, rouge vif, et un béret de même couleur.

Sa tenue fit sensation et, dans les rues de Moscou, beaucoup de pauvres diables le considérèrent avec des yeux si étranges que, cédant aux discrètes sollicitations de ses camarades, il enfouit dans sa valise la belle chemise rouge et ne la sortit plus.



Chez nous, les exécutions capitales ont lieu dans un lieu isolé par les barrages de police...

## L'ECHAFAUD

... et le public est surtout admis à voir la croupe des chevaux de la Garde ou des gendarmes

« Le condamné aura la tête tranchée sur une place publique... »

PRÈS la récente exécution de Gorguloff et les abondants commentaires auxquels elle a donné lieu, la vieille question de la publicité du châtimement suprême s'est trouvée rajeunie.

Comment doit-on, pour parler comme le Code, « trancher la tête du condamné ? » En présence de qui ? Publiquement, comme l'a voulu la loi, ou devant des spectateurs limitativement qualifiés ?

Il ne s'agit pas, bien entendu, de discuter ici le problème de la peine de mort. Ce débat, nous l'avons ouvert ici récemment encore, sous la forme d'un referendum-concours : *Crime et Châtiments*.

Mais on aimerait connaître, sur le mode d'exécution, l'opinion des représentants les plus qualifiés de l'opinion publique.

## SUR LA PLACE PUBLIQUE ?



Voudrions-nous et pourrions-nous imiter ces Chinois...

En France, on le sait, si l'article du Code admet la publicité des exécutions capitales, en fait celles-ci ont lieu, à l'aube, dans un endroit isolé par les barrages de police. Et le public est surtout admis à contempler la croupe des chevaux de la Garde.

Il faudrait s'entendre : que cherche-t-on ?

Prévenir de nouveaux crimes, grâce à l'exemplarité de la peine,

A vrai dire, l'expérience nous apprend que, parmi les condamnés à mort, certains avaient assisté à des exécutions capitales. Elle nous apprend aussi que le criminel est le moins raisonnant des êtres. Et il n'est pas rare de trouver des tatouages de ce genre : « Promis à Deibler », « Fiancé à la veuve » et même, sous un tracé pointillé entourant le cou, des



... pour qui la décapitation d'un condamné à mort figure...

phrases de cet acabit : « Pour découper, suivre le pointillé ».

Il y a donc une sorte de cabotinage des candidats à l'échafaud. Mais il y a aussi une certaine hypocrisie à déclarer public un châtimement qui ne l'est pas.

Si l'on ne croit pas aux leçons de l'exemple, supprimons la publicité de la peine de mort.

Si l'on y croit, respectons-la.

On n'irait pas, naturellement, jusqu'à prévoir des arènes, dresser des gradins, et numérotés des places. Nos mœurs, dieu merci, sont plus civilisées.

Mais, entre le spectacle organisé et l'escamotage actuel, il y a peut-être place pour une solution qui s'accorde avec la justice, la logique et la raison.

MAGGIE GUIRAL, docteur en droit.

Dans notre prochain numéro, nous commencerons à publier les opinions que Mlle Maggie Guiral est allée recueillir parmi les plus autorisées.



... un spectacle gratuit qui attire de nombreux curieux ?

## VOILA CENT ANS

13 OCTOBRE-20 OCTOBRE 1832

Le 14 octobre 1832 se tient chez Henri Sanson, bourreau de Paris, une grande assemblée de tous les exécuteurs de province venus pour protester contre un édit royal du 10 octobre qui supprime 120 bourreaux sur 232. Il en demeure 112, c'est bien suffisant.

Le 15 octobre, le préfet de police Gisquet, auquel on reproche les scandales policiers de la brigade Vidojoc, offre sa démission qui est refusée.

Le 16 octobre, le Pape, atterré par les crimes qui se succèdent dans les Etats Pontificaux, met sur pied un code pénal. La décapitation, la fusillade, les galères, l'exil y figurent en bonne place.

Le 17, on vend des instruments de supplice devenus inutilisables. Mâts, haches, billots, couperets, carcans, qui eussent fait la fortune d'un barman moderne, ne trouvent aucun acheteur.

Le 18, une diligence verse près de Dieppe. Cinq blessés. Le postillon est ipso facto arrêté et incarcéré. Heureuse époque !

Le 19, un maniaque criminel hante les berges de la Seine, de Bercy à Boulogne, demandant à chaque pêcheur :

— Savez-vous pêcher ?

Sur réponse affirmative, l'étrange bonhomme pousse brutalement dans l'eau ses interlocuteurs et réussit chaque fois à s'enfuir.

■■■

## Vitriol de lune

Une mystérieuse et retentissante affaire tient actuellement en haleine la presse italienne. Un millionnaire de Milan, M. Scamborini, accuse sa femme d'avoir voulu lui procurer la mort instantanée que les Borgia administraient généreusement aux téméraires qui leur portaient ombrage. Ce qui corse cette cause, c'est que l'épouse du nabab milanais tenta d'employer une des propres bagues qui servit à Lucrèce Borgia.

Cette bague fatale, dont le chaton contient, montée sur un imperceptible ressort, une aiguille creuse pouvant contenir un poison foudroyant, avait jadis été offerte au duc de Milan par César Borgia... Sur les conseils de son trop séduisant ami, l'avocat Belloni, Mme Scamborini acheta à prix d'or le mortel joyau et l'offrit à son mari ; celui-ci coupa dans le piège et resta longtemps entre la vie et la mort. Une soubrette curieuse et bavarde dévoila le crime et les deux complices viennent d'être arrêtés.

Dire que les romanciers modernes se creusent pour imaginer des situations moins pittoresques que celles offertes par la réalité !

■■■

## Un roman du « milieu » indochinois

Personne, jusqu'à ce jour, ne nous avait fait pénétrer dans les bas-fonds saïgonnais, si pittoresques et si spéciaux. Louis Roubaud qui connaît admirablement l'Indochine a l'audace de nous y conduire. Son plus récent roman *Christiane de Saïgon* emprunte à ce cadre pittoresque son atmosphère hallucinante. Une jeune femme, Christiane, essaie de s'évader du « milieu » où elle vit, mais, en dépit de l'amour qu'elle éprouve pour un jeune amant, elle ne peut briser le lien qui l'attache à la force de celui qui est le maître de l'amour et de la drogue.

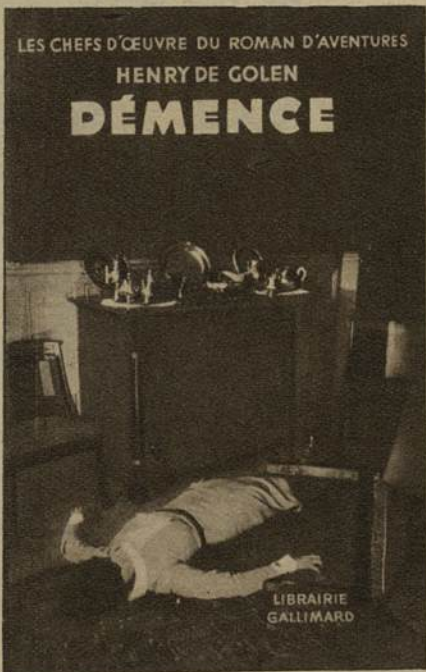
Est-il besoin d'ajouter que *Christiane de Saïgon* est un immense succès.

## Publicité de « Détective »

Adresser tout ce qui concerne la publicité de *Détective* à : Néo-Publicité, 35, rue Madame, Paris (VI<sup>e</sup>).

La présentation de ce numéro est de Pierre Lagarrigue.

## Paraît aujourd'hui :



LES CHEFS D'ŒUVRE DU ROMAN D'AVENTURES  
HENRY DE GOLEN  
**DÉMENCE**

nrf

LIBRAIRIE GALLIMARD

## Hypnotisé

Un commerçant des environs de Duisburg a adressé à la femme de Matuschka une lettre des plus curieuses, paraissant éclairer les motifs qui ont poussé au crime ce dangereux maniaque.

On se souvient que, au cours de son procès, Matuschka a déclaré qu'il avait été inspiré par une force occulte à laquelle il donnait le nom d'« Esprit Leo ». Il disait aussi que cet esprit s'appelait Schlesinger.

Or, le signataire de la lettre déclare qu'il avait été très frappé, en lisant le compte rendu du procès, de retrouver ce nom de Leo Schlesinger, qui évoquait en lui de vagues souvenirs...

Où l'avait-il entendu ?... Et, brusquement, la scène lui revint :

Cela se passait dans un camp de prisonniers autrichiens en Russie. Il y avait, parmi les détenus, un certain Leo Schlesinger, hypnotiseur puissant. Comme il voulait mettre un de ses camarades dans un état de transe, celui-ci se défendit, en criant :

— Je ne veux pas qu'il m'hypnotise ! Je ne veux pas tomber en son pouvoir comme ce *Silvestre Matuschka*, qu'il a rendu complètement fou...

Et l'auteur de la lettre conclut en affirmant qu'il détient la preuve que c'est Leo Schlesinger qui a inspiré la série de crimes et d'attentats dont Matuschka s'est rendu coupable.





Hélas ! à peine avait-il achevé de formuler sa pensée que le Français moyen est retombé dans ses perplexités.

■ ■ ■

En effet, M. de Lubersac est apparu. C'est un gentilhomme, d'une très ancienne famille française. En 1789, son aïeul, Jean-Louis, marquis de Lubersac, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, seigneur de Saint-Memy, Savignac et Lubersac, vota dans l'assemblée de la noblesse du Limousin. De ses deux frères, qui sont morts, l'un était, il y a deux ans encore, sénateur de l'Aisne. On ne peut pas le confondre avec un Lucien Collin. Cependant, il est venu, lui aussi, voir M. Bouilloux-Lafont

Les documents actuellement entre les mains de la justice tendaient à prouver que M. Emmanuel Chaumié (à droite), directeur au ministère de l'Air, et M. Paul-Louis Weiller (à gauche), administrateur-délégué de la Société Gnome et Rhône, avaient permis à la Lufthansa d'acquiescer la majorité des actions de Gnome et Rhône.



On ouvre un matin son journal, et on apprend un grand scandale : M. Emmanuel Chaumié, directeur au ministère de l'Air, s'est vendu à l'Allemagne pour 225.000 frs. Il a favorisé des tractations qui ont permis à la Lufthansa, la grande société d'aviation allemande, d'acquiescer la majorité des actions de la Société Gnome et Rhône. Ainsi sera-t-elle maîtresse de la C. I. D. N. A., société française, et remplacera-t-elle la Compagnie Aéropostale.

Qui accuse M. Chaumié ? C'est M. Bouilloux-Lafont, fils et neveu des anciens directeurs de l'Aéropostale. Il n'a pas hésité, tant il est sûr de son fait, à déposer une plainte au Parquet, et il a livré des documents qui établissent la culpabilité de M. Chaumié ainsi que de l'administrateur-délégué de la Société Gnome et Rhône, M. Paul-Louis Weiller.

Mais alors intervient M. Painlevé, ministre de l'Air, qui dépose à son tour une plainte en faux et usage de faux. Les documents fournis par M. Bouilloux-Lafont ont été fabriqués, et même grossièrement.

M. Bouilloux-Lafont, néanmoins, ne se trouble pas.

— Sur les douze pièces que j'ai communiquées, dit-il, dix ont été authentifiées par des experts en écriture, MM. de Rougemont et Dupont-Ferrier.

De son côté, M. Paul-Louis Weiller hausse les épaules :

— Jamais, dit-il, le contrôle de la Société Gnome et Rhône n'a cessé d'être français. Il est aisé de le vérifier puisque toutes les actions à vote plural sont nominatives. Enfin, M. Emmanuel Chaumié sourit :

— Les documents qui m'accusent sont tous des faux grossiers. Il n'en est pas un qui résiste une seconde à l'examen.

Voilà ce qu'apprend, à l'heure du petit déjeuner, le Français moyen. Et, quand il pose son journal, il est perplexe. Qui ment dans cette affaire ? Car quelqu'un ment, c'est évident. M. Bouilloux-Lafont refuse de dire qui lui a communiqué les documents. Voilà pourtant le personnage qu'il faudrait connaître. Quand on l'aura découvert, on saura tout.

■ ■ ■

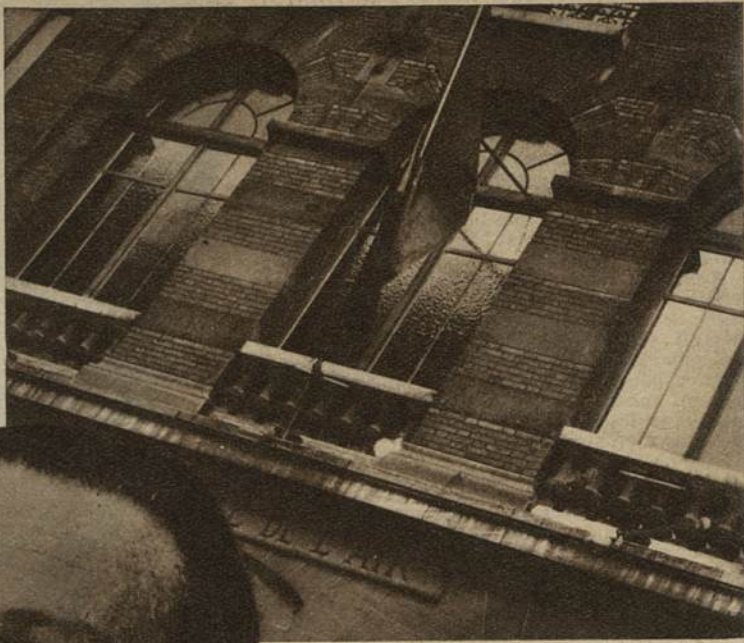
On le découvre le lendemain. C'est un nommé Lucien Collin, Lucien, comme Rubempré, et Collin, comme Trompe-la-Mort. Il se dit journaliste, naturellement. C'est si commode ! Il a été condamné à trois ans de prison pour vol de fourrures, et à cinq ans pour avoir escroqué un banquier serbe en lui promettant 500.000 fusils. Il vient d'escroquer à nouveau M. Bouilloux-Lafont qui, soit dit en passant, a été fort niés. Ou, au contraire, fort acharné à « couler », par n'importe quel procédé, des adversaires. Les chèques qu'on lui vendait comme ayant été délivrés par M. Weiller à M. Chaumié sont d'un vieux modèle qui remonte à cinq ans, et l'un aurait été touché le jour de l'Ascension, quand toutes les banques sont fermées. Ce n'est pas la peine d'être fils de banquier pour ne pas savoir vérifier ces choses soi-même.

Il est vrai que Collin a usé d'une certaine habileté en un point. Il s'adressait à lui-même des pneumatiques sur lesquels il n'écrivait rien, sauf l'adresse, au crayon. La poste y apposait les cachets réglementaires, et, sur ce papier daté de manière indiscutable, Lucien Collin pouvait écrire ce qu'il voulait, en imitant l'écriture de M. Weiller. Il effaçait ensuite l'adresse tracée au crayon, et y substituait celle de M. Chaumié. Le truc est ancien, mais M. Bouilloux-Lafont soutient qu'il ne le connaissait pas.

— Voilà donc qui est simple, s'est dit le Français moyen, lorsque, le second jour, il a appris cette histoire. Un vilain petit escroc a soutiré cinquante mille francs à M. Bouilloux-Lafont en lui vendant des documents fabriqués. Celui-ci, avant de les lancer publiquement, comme des armes vengeresses et meurtrières, les a confiées à des experts en écriture, mais il aurait dû savoir que la science des experts en écriture est conjecturale, même quand ils appartiennent à l'École des Chartes. Nous sommes en présence d'une escroquerie banale, et telle qu'on en voit parfois.



C'est M. Bouilloux-Lafont (à gauche), fils et neveu des anciens directeurs de l'Aéropostale, qui reçut, d'un « journaliste » équivoque, Lucien Collin, ces faux documents.



qui était son ami, et il s'est offert à vérifier l'authenticité des chèques.

— Rien de plus simple, a-t-il dit. On peut acheter facilement les surveillants de nuit dans les banques, et prendre ainsi tous les renseignements que l'on veut.

Et, le lendemain, il est revenu, disant que les chèques étaient authentiques.

— Ce n'est pas moi, a-t-il avoué, qui ai pris ces renseignements, c'est une personne de toute confiance. Étant donné sa qualité, je persiste à croire que ces renseignements sont exacts.

Mais il s'est refusé à désigner cette personne de toute confiance, et de qualité. Et son amitié pour Bouilloux-Lafont l'a mené jusqu'au sacrifice de son honneur et même de sa liberté.

Depuis, on a découvert que M. de Lubersac appartient au deuxième bureau de l'État-major, c'est-à-dire au bureau du contre-espionnage, et fut autrefois chargé de missions importantes en Russie, et fut reçu par Lénine.

On a découvert aussi que Lucien Collin était en rapports avec le 2<sup>e</sup> bureau.

On dit, il est vrai, que M. de Lubersac ne connaissait pas Collin, et que Collin ne connaissait pas M. de Lubersac.

Il faut admirer la coïncidence qui les mène tous deux chez M. Bouilloux-Lafont pour lui fournir, l'un comme l'autre, de faux renseignements.

Cette coïncidence s'expliquerait peut-être, si l'on réfléchissait qu'ils sont en rapports avec M. Faux-Pas-Bidet.

Ce personnage au nom singulier appartient à la préfecture de Police, mais est chargé de la liaison entre le service des renseignements généraux et le 2<sup>e</sup> bureau de l'État-Major.

Lui aussi est allé en Russie, et en même temps que M. de Lubersac. Il a même été mis en prison sur l'ordre de Trotzky, lequel le relâcha ensuite. Il connaît fort bien M. de Lubersac, et il employait Lucien Collin, à qui il versait des mensualités régulières.

■ ■ ■

Dès lors, quand M. de Lubersac refuse de faire connaître le nom de la personne qui lui a fourni les faux renseignements qu'il a transmis à M. Bouilloux-Lafont, on craint qu'il ne veuille ménager M. Faux-Pas-Bidet.

Et le Français moyen flaire une machination obscure.

Car la préfecture de Police et le 2<sup>e</sup> bureau ont eu communication, depuis plusieurs mois déjà, des documents apocryphes. Comment n'en ont-ils pas percé le mystère ?

Ou bien ces policiers ne savent pas leur métier, ou bien ils ont suivi un plan, et obéi à des considérations que l'on voudrait bien connaître. M. Faux-Pas-Bidet a eu les papiers dans son tiroir. Pourquoi n'a-t-il pas entrepris une enquête ? Il est à la préfecture pour cela.

Quant au deuxième bureau, il a communiqué à la presse une note où il déclare qu'il s'est borné à transmettre les faux au ministre intéressé et à la préfecture de Police « en faisant les plus expresses réserves sur leur authenticité ».

Soit ! Mais ce sont deux de ses agents qui les avaient fournis. On veut bien croire qu'ils ont agi sans ordre. Seulement on n'en est pas sûr.

Pour Lucien Collin, la cupidité explique tout. Nous avons devant nous un escroc professionnel, repris de justice, et qui a voulu augmenter les émoluments que lui versait M. Faux-Pas-Bidet.

Mais pour M. de Lubersac, la cupidité n'explique rien. Il n'aurait reçu qu'une somme dérisoire, et il semble difficile de croire qu'il s'est mêlé sans ordre de cette affaire.

Mais cette histoire est apparue terriblement embrouillée. Et, même quand elle aura été éclairée et démolie, le gros public continuera à n'y rien comprendre.

Louis LATZARUS.



**P**an ces lourdes journées de juillet, la Cour d'assises de la Seine avait fermé ses portes sur le retentissant procès de Gorguloff : deux mois ont passé, pendant lesquels, clôturant ce drame historique, est tombé le couperet. Deux mois de repos pour le Palais, sinon pour le bourreau.

La Cour d'assises s'est endormie pendant soixante jours ; la bâtisse judiciaire elle-même, n'ouvrant qu'un œil, vivait au ralenti, de l'aliment misérable que lui donnaient quelques délinquants sans éclat. Saison d'été, mort-saison.

Les terrassiers ont pris possession de la vieille demeure, et les peintres, les vitriers, et tous les corps de bâtiments. Ils ont rafistolé, démolé, retapé, blanchi, nettoyé, astiqué : c'est un palais bien propre qu'ils ont rendu à la justice, pour un temps, pas très long, car il sera bientôt noirci. Après tout, qu'importe : ce n'est pas dans les marmites neuves que se fait la meilleure cuisine !

■ ■ ■

La Cour d'assises a rouvert : pour la reprise de ses travaux, elle ne s'est pas contentée du crime passionnel en série, dont la banalité écœure. L'ordonnateur du programme a trié dans le tas : une grande cause, l'affaire Mouvaault, une des plus pathétiques, une des plus hallucinantes affaires criminelles de ces dernières années, est soumise au jury parisien.

Ne voyons pas une intention dans ce qui n'a été, peut-être, qu'un hasard : le crime de Mouvaault a été commis le 11 octobre 1931 ; le 12 octobre 1932, l'assassin comparait devant ses juges. Un anniversaire calculé ou le simple fait du destin ? Ce sera, à coup sûr, pour le ministère public et la partie civile un de ces moyens oratoires qu'on ne laisse jamais échapper.

■ ■ ■

On ne veut pas reprendre par le détail un récit dont tous les éléments ont frappé d'horreur la sensibilité populaire : Norbert Mouvaault, gardien d'usine à Puteaux, solide et beau gaillard de 27 ans, appartenant à une famille de vrais braves gens, lui-même élogieusement connu de ses proches, de ses patrons successifs, a tué, avec une cruauté qu'on voudrait prendre pour une sorte de folie passagère, de rage touchant à la démence, un jeune typographe, Louis Brunet, qui avait été l'amant de sa femme et qu'il soupçonnait d'être son mauvais génie.

Le 10 août 1931, Paulette Mouvaault abandonnait le domicile conjugal : sur la table de la salle à manger, elle avait laissé une lettre d'adieu... Elle était partie avec les deux enfants, Michel, 2 ans et demi, et Claude, le nouveau-né.

«... Inutile de me chercher... ne crains rien pour ma vie, disait le bref billet ; mais je n'en peux plus... je suis trop malheureuse... »

Au vrai, et c'est ce qui rend l'affaire poignante, Mouvaault ne méritait pas une telle épreuve : un caractère difficile, peut-être, mais c'était un travailleur, un honnête homme. Il aimait passionnément ses enfants, l'aîné surtout, son « petit Michel ».

Comme une bête, il se lance à la recherche de sa femme, de ses gosses. Il frappe aux portes des asiles où l'on recueille les mères abandonnées, des dispensaires, des hôpitaux, des crèches ; il va à la préfecture de police, il interroge des parents de sa femme. Chacun ne sait rien ou feint de ne rien savoir.

Cependant, une voisine dit un mot de trop ; elle lâche un nom : le nom de Louis Brunet (un typographe) que Mouvaault avait rencontré l'année précédente, chez des amis. Il va l'attendre à la porte du Journal Officiel où il est employé. — Je suis le mari de Paulette. Où est Paulette ?

Brunet l'ignore ; depuis un an, il n'est plus l'amant de la femme.

Mouvaault rentre chez lui, brisé ; il retourne dans sa belle-famille : pas de nouvelles de la disparue. Alors, sa colère contre Brunet, dont les dénégations ne l'ont pas convaincu, augmente. Il veut le revoir, lui arracher coûte que coûte cette adresse que le typographe ne veut pas dévoiler.

Mouvaault a son plan : il le soumet à son ami René Plisset, un curieux personnage qu'il héberge et nourrit gratuitement.

On va s'emparer de Brunet : sous un prétexte quelconque, on le fera venir dans le pavillon à Puteaux, et, là, il faudra bien qu'il parle, de gré ou de force... Le malin finira par ouvrir la bouche... Au besoin, s'il veut rester muet, on saura bien le rendre bavard.

Le dimanche matin, 11 octobre, Mouvaault, accompagné de Plisset, se rend à l'hôtel qu'habite Brunet et l'invite à déjeuner chez lui. Brunet accepte et part avec Mouvaault. Plisset

les a précédés et, suivant la consigne qui lui a été donnée, se cache dans une petite pièce située entre la salle à manger et la cuisine, et d'où il pouvait voir tout ce qui se passerait.

Brunet est entré dans la maison : Mouvaault met le verrou, fait asseoir son invité dans la salle à manger. D'une table, il sort un revolver :

— Et maintenant, s'écrie-t-il, tu vas me donner l'adresse de ma femme ou tu ne sortiras pas d'ici...

On n'a pas oublié le scénario de ce supplice.

Brunet ne sait pas l'adresse. Il avoue qu'il a été l'amant de Paulette et que celle-ci vit en compagnie d'un plâtrier, Alexandre Thomas.

— Mais l'adresse ? interroge le mari de plus en plus haletant... Je vais te forcer à parler par la torture, par les pointes de feu.

A ce moment, Plisset sort de sa cachette. — Va à la cave, lui ordonne Mouvaault, et prends la corde rouge.

On ligote Brunet sur la chaise, les mains derrière le dos ; une serviette sur la tête, une autre nouée autour du cou.

— L'adresse de ma femme ? hurle Mouvaault. Il serre le lien, le relâche, accentue ou suspend son étreinte. Il prend le cou de Brunet entre ses doigts immenses ; Brunet s'éroule sur le parquet ; Mouvaault tombe avec lui, il lui écrase la poitrine, et, de toute la force de ses mains, il lui broie la gorge : un flot de sang sort de la bouche tuméfiée. L'agonie a duré vingt minutes, Brunet est mort. Il faut maintenant se débarrasser du cadavre.

Le soir, Mouvaault et Plisset le roulent dans une couverture, elle-même tenue dans un réseau de fil de fer. Avec des briques et des pavés, dont on lestera le corps, il n'y aura plus qu'à le jeter en un coin que Mouvaault connaît bien : dans la Seine, près d'Herblay où il a été autrefois passeur...

— Cette fois, ça y est... il ne parlera plus... je l'ai mouillé !

Le mort a parlé. La disparition du typographe étonna son hôtelier... Mouvaault eut l'imprudence, deux jours après le meurtre, d'aller prendre des nouvelles du défunt... Plisset, arrêté le premier, avoua tout... Mouvaault, après avoir nié, fut rapidement obligé de reconnaître son crime.

Entre temps, on avait repêché le cadavre de Brunet.

Les jurés écouteront-ils l'avocat général Le-mant qui réclame la peine capitale ?

M<sup>e</sup> Maurice Garçon, qu'assiste M<sup>e</sup> Jacques Mourier, s'efforce, avec tout son talent, d'obtenir les circonstances atténuantes.

Pour Plisset, M<sup>e</sup> Thaon et Yves Charpentier tâchent de réduire son rôle à peu de chose.

L'ami Martin, poursuivi seulement pour recel de cadavre, est défendu par M<sup>e</sup> Alléhaud et Sebag. Enfin, au nom de la famille de Brunet, M<sup>e</sup> Jean-Charles Legrand se porte partie civile.

De gauche à droite, en haut : M<sup>es</sup> Yves Charpentier et Jean-Charles Legrand ; au centre : M<sup>es</sup> Jacques Mourier et Henry Torrès ; ci-contre : M<sup>es</sup> Thaon et Maurice Garçon, les principales vedettes des prochaines « premières » qui vont se jouer au Palais de Justice de la Seine.

M. le conseiller Barnaud, habile président d'assises, dirige les débats.

■ ■ ■

Après l'épouvante de cette histoire de sang, une note comique sera particulièrement appréciée : le procès de M. Tourenq, receveur d'enregistrement, quoique se déroulant en Cour d'assises, est une scène de haute comédie.

M. Tourenq est ce receveur du bureau du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris qui, furieux d'avoir été nommé à Saint-Maur — ce qu'il considérait comme une disgrâce imméritée — écrivit au directeur du personnel, le 29 juin 1931, qu'il avait « mis de côté », les ayant tirés de son coffre-fort, 805.000 francs en billets de banque et 4.500.000 francs de timbres fiscaux et qu'il ne les rendrait pas à l'administration avant d'avoir comparu devant le jury et s'être « lavé du déshonneur... ».

Les plus hauts fonctionnaires de l'Enregistrement, affolés par ce scandale, essayèrent d'adoucir l'inénarrable M. Tourenq. Il n'y eut rien à faire. Cet honnête receveur voulait, à toutes forces, prendre figure de voleur et se payer ainsi le luxe d'un procès aux assises, afin de pouvoir dire tout ce qu'il avait sur le cœur.

Satisfaction lui sera bientôt donnée : entre temps, sa femme a restitué les 805.000 francs et la moitié des timbres... Mais le reste est à l'abri. M. Tourenq avait trop peur, si l'on retrouvait le magot, d'échapper à l'audience.

Ce sera pour son défenseur, M<sup>e</sup> Henry Torrès, l'occasion de faire une plaidoirie où il y aura de l'esprit et des traits cruels.

F. DUPIN.

Ci-contre, de haut en bas : le receveur de l'Enregistrement Tourenq, Martin, René Plisset et Norbert Mouvaault, protagonistes comique et tragique de l'actuelle session des Assises.

# LES PREMIÈRES DE LA JUSTICE





# LES DÉTROUSSEURS



Yvonne Desvignes, dont on retrouva le cadavre dans une allée du Bois, fut-elle victime de ces détrousseurs qui volaient des autos dans les files en station.



Le garage de M. Freté, où les bandits remisèrent leur auto en panne.



Dans les coffres de sa Peugeot bleue, Vilain-Marais avait caché des armes.

Le garçon attendait patiemment qu'on réglât l'addition. Henri Vilain-Marais fouilla les poches de son portefeuille, en sortit un billet de cent francs qu'il jeta négligemment sur la table :

— Le der, dit-il en regardant son ami, Robert Cuttat.

Ayant reçu sa monnaie, il se leva et sortit du bar suivi par son compagnon qui ne disait mot.

De la place Clichy à la place Pigalle, tout le joyeux Montmartre vivait de sa vie nocturne dans le décor de ses bars pleins de cohue et de ses rues où brillaient les enseignes des boîtes et les réclames au néon.

— Il va falloir se débrouiller, dit Vilain-Marais.

Les deux jeunes gens, issus tous deux d'une excellente famille, l'un de Cherbourg, l'autre de Paris, appartenaient à cette catégorie de fêtards qui aiment à fréquenter la pègre de Montparnasse et de Montmartre. C'est la noce ! Pour certains, l'âge venant, la sagesse également, ils réintègrent docilement, au bout de quelques mois, le domicile paternel, s'installent à leur compte dans le commerce et l'industrie. Ils ne gardent, en vieillissant, que le souvenir de plus en plus confus de s'être bien amusés au temps de leurs vingt ans.

D'autres, plus faibles de volonté, ne peuvent quitter cette vie de paresse et de plaisir qu'ils ont choisie. Mais, un jour, les fonds viennent à manquer; les parents, outrés de cette conduite, ont coupé les vivres à leur fils. Alors, ils vont grossir les rangs des *semi-sels*. Ils vivent de l'argent des prostituées, sans faire toutefois le métier de souteneurs. Ils n'ont pas assez d'envie pour appartenir au milieu. Ils en sont les parasites. Ce ne sont que de petits bourgeois qui ont mal tourné et qui finissent un jour sur les bancs des correctionnelles.

Henri Vilain-Marais et Robert Cuttat étaient de ceux-là ! Longtemps, ils se promènèrent de long en large sur le boulevard de Clichy... Quel mystérieux conciliabule se tenait entre eux ?

— Tu as lu les journaux ?... Pourquoi ne ferions-nous pas comme ces amazones ?...

Les feuilles du jour étaient pleines des exploits de deux femmes qui, la nuit, racolaient

en voiture. Séduit par leurs appels, par l'éclat d'une chair jeune, l'imprudent qui acceptait la promenade sentimentale proposée était emmené au Bois de Boulogne et dépouillé de son portefeuille.

Ge que des femmes avaient fait, pourquoi, eux, ne le feraient-ils pas ?

— Tu as l'argent ?

— Oui... Ça n'a pas été difficile, elle était tellement saoula !...

Le lendemain matin, les portiers d'un grand hôtel du boulevard de la Madeleine virent revenir leur cliente. Elle paraissait exténuée. Ses souliers étaient couverts de poussière et son élégant tailleur portait de larges déchirures. Mais elle ne voulut pas porter plainte. Elle avait peur du scandale.

Les deux bandits renouvelèrent leurs exploits. Le bénéfice était important. Ils reprurent leur vie nocturne dans les bars de Montmartre. Henri Vilain-Marais n'avait plus besoin de voler des voitures en station devant les cinémas ou les grands cafés pour commettre leurs méfaits. Grâce à l'argent dont il avait dépouillé les femmes, il avait pu reprendre sa voiture, une Peugeot bleue, cadeau d'une de ses tantes de Cherbourg. C'était éviter la partie la plus dangereuse de leur coup.

Ils opéraient dans tous les quartiers, à la Madeleine, aux Champs-Élysées, à Montparnasse, à Montmartre, jetant leur dévolu sur des femmes élégantes, n'ayant nullement l'air de professionnelles du trottoir. Ils comptaient sur le silence de leurs victimes, peu désireuses d'attirer sur elles l'attention.

Parfois, la femme se défendait. Sans ménagement, les deux compères la jetaient hors de la voiture qui filait alors à toute allure.

A la mi-septembre, ils font la connaissance de deux Espagnoles. L'affaire semble s'annoncer fort belle. On propose la promenade en auto; on file vers Senlis, quand, brusquement, à l'entrée de la Chapelle-en-Serval, l'auto a une panne. Une vraie, cette fois-ci. Un garage est à proximité. On y range la voiture.

Et les quatre voyageurs doivent se faire re-

conduire à la gare de Senlis pour y prendre le train. Les deux Espagnoles, imprudentes, l'ont échappé belle.

Henri Vilain-Marais avait chargé le garagiste, M. Freté, de lui établir un devis des réparations à effectuer :

— Dès que vous pourrez nous fixer sur un prix, avait-il dit, téléphonez à M. Cuttat, 28, boulevard des Batignolles, à Paris. Surtout, n'écrivez pas.

Quelques jours plus tard, à la nuit tombante, ils reviennent à la Chapelle-en-Serval. Ils se sont souvenus que, dans le coffre arrière, ils ont caché des armes. Le garagiste est seul dans son atelier. Vont-ils s'attaquer à lui ? Non, ce sont des détrousseurs de femmes. Ils n'oseraient pas menacer un homme, ils sont trop lâches pour cela !

Le 4 octobre, en ouvrant leur journal, les époux Freté lurent que les brigadiers Chesneau et Jeannot, de la police judiciaire, avaient surpris en flagrant délit de vol d'auto les nommés Henri Vilain-Marais et Robert Cuttat. Aux photographies publiées en première page, ils apprirent qu'il s'agissait de leurs clients. Ils prévirent aussitôt le parquet de Senlis.

— Et celle-ci, la connaissez-vous ?

C'est M. le commissaire Badin qui a interrogé les deux malfaiteurs. Ils sont inculpés de dix vols d'autos et quinze plaintes pour agressions ont été recueillies. Leurs victimes ? Uniquement des femmes.

Dans le bureau de la police judiciaire, ils sont moins élégants qu'au volant des voitures luxueuses qu'ils avaient à si bon compte. Soudain, le commissaire a jeté, à travers la table qui le sépare des jeunes gens, quelques photographies.

— Et celle-ci, la connaissez-vous ?

C'est la photo de Yvonne Desvignes, la petite bonne, trouvée morte, au mois de juin dernier, dans une allée du Bois de Boulogne. Elle aussi, en sortant d'un bal, avait été sans doute invitée à une promenade nocturne. Le grand gars qui lui parlait était élégant. Elle avait eu confiance en lui.

Emmenée dans le Bois de Boulogne, avait-on essayé de lui voler l'argent contenu dans son sac à main ? Avait-elle résisté ?

Une portière s'était alors ouverte et un petit corps avait roulé sur la chaussée.

— Et celle-ci, la connaissez-vous ?

M. Badin sait que des armes ont été retirées de la Peugeot bleue, que des traces de sang ont été découvertes sur les coussins de la voiture.

Les deux bandits se sont penchés en ricanant sur la photo de la petite morte.

Les détrousseurs de femmes sont-ils aussi des assassins ?

Luc DORNAIN.



Robert Cuttat (à gauche) et Henri Vilain-Marais (à droite) sont inculpés de dix vols d'autos et quinze plaintes pour agressions nocturnes ont été déposées contre eux.



# Faits Divers

## L'âme damnée

Bordeaux (de notre correspondant particulier).

Un soleil d'automne répandait sa lumière tamisée sur le domaine de la Blancherie. De petites villas s'éparpillaient dans les vignes déjà vendangées.

De l'une d'elle montait, en ce bel après-midi, un concert de rires joyeux et de chants entraînants. Chez Pierre Seguinand, on s'amusait ferme. La table avait été dressée sous la tonnelle au feuillage déjà rouillé. On avait beaucoup mangé. On avait bu ferme.

Le déjeuner touchait à sa fin. Ils étaient là une dizaine de convives parmi lesquels la mère de Pierre Seguinand, son ami René Massive et la fiancée de celui-ci.

Toute la famille Lassance avait été également invitée, sauf pourtant Léon Lassance. Et pour cause !

C'était un hors-la-loi, qui avait eu, maintes fois, des rapports avec les conseils de guerre et les correctionnelles.

■ ■ ■

— Vous ne m'attendiez pas, hein !

Tous les convives tournèrent leurs regards vers le nouveau venu : un grand gaillard, maigre, au visage de fouine. Il était vêtu d'un vieux costume de chasse, coiffé d'une casquette sale, à la visière cassée. Il avait un fusil en bandoulière. D'un bond il avait franchi une haie du jardin et venait d'apparaître aux yeux angoissés des dîneurs.

C'était Léon Lassance ! Tous se taisaient. En ricanant, l'homme s'approcha de la table, attira du pied une chaise et s'assit, après avoir déposé son arme à portée de sa main.

— Allons ! qu'on me serve un verre de « rouge » pour trinquer. Je paie d'avance !

Et, en signe de dérision, il jeta une pièce d'un franc sur la table. Ce fut sa mère qui le servit.

— Voici ton verre, lui dit-elle doucement. Mais, je t'en

prie, décharge ton fusil. Un accident est si vite arrivé !

— Léon s'exécuta d'assez bonne grâce...

Une angoisse pesait sur les convives. Soudain, le hors-la-loi se fâcha :

— Vous ne m'avez pas servi le meilleur vin !... Pourquoi me regardez-vous tous de travers et surtout toi, Marcel ?

Ce dernier répliqua :

— Tu le sais bien. Je voulais me marier naguère, mais les parents de ma fiancée n'ont pas voulu de moi. Ils m'ont dit : « Allez donc retrouver Léon, votre frère, le plus grand bandit du pays !... »

Il fallut séparer les deux frères; une égale haine les animait. La discussion devint générale.

Soudain, sans un mot, Léon Lassance part comme il est venu. Mais, cinq minutes plus tard, il fait de nouveau apparition au-dessus de la haie. Une fièvre mauvaise brille dans ses yeux et un sourire cruel tord sa bouche.

Lentement, il lève son fusil dans la direction des invités de Pierre Seguinand. Il y a une panique. Tous les convives essayent de fuir vers la villa. Un coup de feu part. Atteint en plein cœur, Pierre Seguinand s'écroule sans une plainte.

Sans se presser, le bandit vise maintenant dans le groupe qui se bouscule sur le seuil de la maison. Il lâche un second coup de feu, René Massive, la mâchoire fracassée, roule sur les marches du perron, en hurlant de douleur.

Mme Seguinand, elle-même, est atteinte à la face et à l'épaule.

Puis, remettant l'arme à la bretelle, Léon Lassance s'en va lentement, à travers les pampres rouges de la Blancherie, en sifflant une chanson des « Bat' d'Al' ».

■ ■ ■

Le soir même du crime, les gendarmes de Lormont et ceux de La Bastide avaient arrêté le meurtrier.

— Je suis refait, s'était-il écrit rageusement.

Il avait été conduit à la prison du Hâ, de Bordeaux. Deux



Un pâle soleil d'automne dorait la « Blancherie ».



De petites villas s'éparpillaient dans les vignes.



On l'amena au Palais de Justice de Bordeaux.

jours plus tard, on le ramenait dans le jardin, décor tragique, où Pierre Seguinand avait trouvé la mort.

Tous ceux qui, quelques jours auparavant, participaient au joyeux repas sous la tonnelle, se trouvaient là, sauf René Massive qui, à l'hôpital de Bordeaux, luttait encore contre la mort.

Droite, dans ses vêtements de deuil, le visage de marbre, la mère du meurtrier assistait à la reconstitution du crime de son enfant.

Elle n'eut pas une larme ni un cri. Impassible, elle resta jusqu'au bout.

Mais, lorsque tout fut fini, lorsque, sous les huées du public, Léon Lassance eut regagné la voiture cellulaire qui le ramenait vers sa prison, on vit la pauvre mère s'en aller seule par les chemins, écrasée sous sa douleur.

Ceux qui, sur la route, croisaient la malheureuse l'entendaient murmurer inlassablement :

— C'était une âme damnée !... C'était une âme damnée !...

L. P.

Sous les huées du public, Léon Lassance (ci-contre) regagne la voiture cellulaire qui le conduisit au fort du Hâ.



EMMANUEL BOURCIER

# LE BAGNE DES HAÏDOUCKS



Illustré de 24 photographies

ÉDITIONS BAUDINIÈRE

12 Fr.

UN TABLEAU DANTESQUE

rapporté des Carpathes par un maître du reportage

12 Fr.

Je me demande si c'est vrai que je ne souffre plus.

Souffrant depuis plusieurs années, j'avais essayé en vain bien des remèdes. Mais ayant vu le Togonal je l'ai essayé, et suis satisfait à un point que je me demande si c'est vrai que je ne souffre plus. Aussi je vous remercie beaucoup et j'indiquerai le Togonal aux personnes qui souffrent de douleurs.

M. Émile Fénelon, Suèvres (Loir-et-Cher).



Douleurs complètement disparues.

Je suis très heureux de vous annoncer que le Togonal m'a guéri complètement. Je ne pouvais croire à des résultats si satisfaisants. Mes douleurs sont complètement disparues.

M. B. Taberner, Lyon.

Que de douleurs, de névralgies j'aurais pu éviter !

Je ne puis dire que du bien du Togonal et regrette de ne l'avoir pas connu quelques années avant. Que de douleurs rhumatismales et de névralgies j'aurais pu éviter !

M. Léon Devin, Beaucourt (T<sup>e</sup> de Belfort).

Le Togonal est le remède souverain contre les rhumatismes, les névralgies, sciatiques, lumbagos, la goutte, l'insomnie, la grippe, les refroidissements de toutes sortes. Le Togonal expulse l'acide urique, tue partout les microbes, extirpe ainsi les racines mêmes du mal.

Plus de 6.000 attestations de médecins. Un essai vous convaincra. Toutes pharm. 8 fr. 15

## L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratuits et franco. Écrivez confidentiellement à :

Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 DE), Londres W. 1

## UN ESSAI CONCLUANT

Monsieur M. Levaltier de Joinville-le-Pont a essayé la recette suivante qui peut être préparée facilement chez soi par n'importe qui et a été émerveillé du résultat obtenu. Ses cheveux qui étaient complètement blancs depuis plusieurs années ont retrouvé, grâce à elle, leur teinte châtain foncé.

Dans un flacon de 250 gr., verser 30 gr. d'eau de Cologne (3 cuillerées à soupe), 7 gr. de glycérine (1 cuiller à café), le contenu d'une boîte de L'Essai et remplissez avec de l'eau.

Les produits servant à la confection de cette lotion, qui force les cheveux et les rend souples et brillants, peuvent être achetés dans toutes les pharmacies, rayons de parfumeries et salons de coiffure, à un prix minime. Appliquer le mélange sur les cheveux deux fois par semaine jusqu'à ce que la nuance désirée soit obtenue. Il ne colore pas le cuir chevelu, il n'est ni gras ni poisseux et reste indéfiniment. Ce moyen rajeunit de beaucoup toute personne ayant des cheveux gris 18 fr.

## TROUSSEAU

100<sup>F</sup> PAR MOIS PENDANT 12 MOIS

le 1<sup>er</sup> versement un mois après la livraison

- 2 DRAPS toile retors blanc d'Armentières, sans couture 200 x 300.
- 4 DRAPS toile retors d'Armentières, ourlets jours, sans couture 325 x 220.
- 2 DRAPS très belle toile Nord, 1/2 bl. jours échelle, sans couture 325 x 220.
- 6 TAIES OREILLER shirting renforcé, art. d'us. ourl. jours. 68x68
- 6 SERVIETTES TOILETTE tissu éponge coul. 50 x 90
- 6 SERVIETTES nid d'abeilles, lingeaux blancs ou rouges, 60 x 90.
- 6 MAINS TOILETTE tissu éponge, bord Jacquard coul. 60x90
- 6 ESSUIE-MAINS toile Nord, art. solide, 75 x 80.
- 6 ESSUIE-VERRES toile Baillieu, lingeaux rouges, 75 x 80.
- 10 MÈTRES (une coupe de), shirting renforcé pour lingerie.
- 6 SERVIETTES TABLE beau tissu damassé blanc.
- 1 NAPPE 160 x 160 formant service 6 couverts.
- 6 SERVIETTES TABLE damassé couleur teint. nuances or, bleu, saumon, rouge, au choix.
- 1 NAPPE assortie, teintes précitées, 140 x 140, formant service 6 couverts.
- 12 MOUCHOIRS batiste ourlés jours, dames.
- 12 MOUCHOIRS blancs, article de de Cholet, hommes.
- 1 MAGNIFIQUE COUVERTURE Jacquard, pastel imp., dessins col. mod. lit 2 pers.
- 1 SUPERBE PRIME à choisir à la commande est offerte en fin de paiement, aux clients ayant réglé leurs 12 traites régulièrement.

Envoi franco port et emballage dans toute la FRANCE

Au comptant contre remboursement 975 fr.

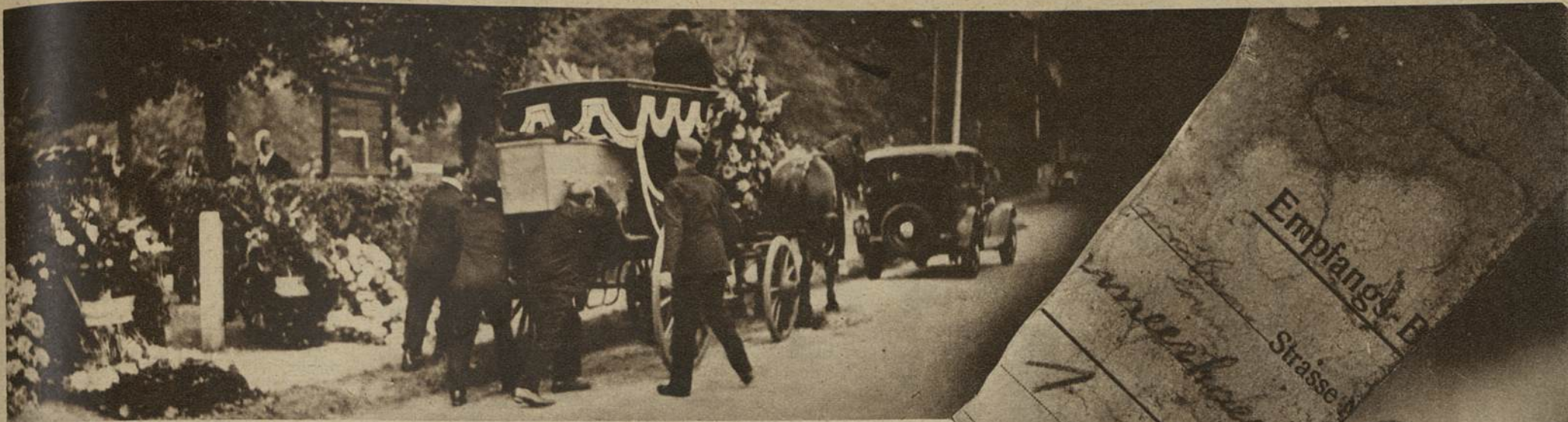
Tout trousseau ne convenant pas est repris dans les quatre jours qui suivent la livraison.

Adressez commandes, avec nom, adresse et profession très lisibles, aux

TROUSSEAU DE FRANCE SERVICE :

11, RUE DORIAN - PARIS XII<sup>e</sup>





Plus de quinze jours se sont passés depuis les obsèques de David Ross, et nul ne sait encore l'importance exacte des papiers éparpillés après le crime dans le salon de sa villa, et dont on retrouva, quand Donald Ross eut nettoyé la maison, des fragments à demi calcinés sur la pelouse du jardin.

# LE SECRET

Connaitra-t-on un jour le secret du ligoté de Maisons-Laffitte? Trois semaines se sont écoulées depuis le jour de la découverte du cadavre de l'Anglais aux bras liés. Les enquêteurs de la première brigade mobile poursuivent sans se lasser leurs recherches. Nous avons, dans le dernier numéro, exposé l'hypothèse à laquelle nous avions conduits nos déductions. Mais nous ne nous targuions par ainsi d'avoir dit le dernier mot de cette extraordinaire énigme. Et voici l'autre hypothèse que nous soumet aujourd'hui un de nos collaborateurs, M. Jacques Lombard. Hypothèse curieuse, certes, mais troublante, si l'on se souvient de certains crimes ou de certaines disparitions inexplicables, qui semblaient exiger le silence, l'oubli, le mystère, un mystère lourd comme un secret d'Etat, et dont les victimes étaient, comme par hasard, des sujets britanniques.

Faut-il rappeler, par exemple, l'assassinat de Mrs Wilson, la disparition, à Nice, du consul Arthur Lee?... Faut-il rappeler aussi que, tous deux, comme David Ross, avaient appartenu à l'Intelligence Service... Cette hypothèse a fait sourire les enquêteurs de Maisons-Laffitte, comme trop romanesque. Voyons...



**P**ENDANT la guerre, David Ross fit partie, en 1917, de l'Intelligence Service et joua, dans les services de contre-espionnage, un rôle assez important pour que sa tête fût mise à prix par les Allemands. Rendu à la vie civile, il se crée une situation fort enviable dans une société de textile, où, comme directeur adjoint, il se crée, certes, une situation enviable.

Mais s'il faut se fier aux « signes extérieurs » de la richesse, rien dans la vie du businessman, ne correspond à ce signe d'aisance. Sa petite maison de banlieue, son unique femme de ménage, tout semble, au contraire, indiquer une existence très modeste. Que faisait David Ross de son argent? Sa funeste passion d'alcoolique suffisait-elle à engloutir une bonne part de ses revenus, ou son goût prononcé pour des plaisirs spéciaux?

On n'a attaché qu'une minime importance à la déposition de l'Espagnol Salvador Navarro. Un imaginaire, a-t-on dit. Et sa rencontre, dans un bal des bas quartiers du Havre, avec un inconnu lui proposant « un coup à faire » à Maisons-Laffitte, n'a pas paru sérieuse. Présentée ainsi, elle est, en effet, assez invraisemblable. Etrange, pourtant, l'attitude de ce jockey, sans travail, qui parle non seulement l'anglais et l'espagnol, mais l'allemand, l'italien, le français, qu'on aperçoit dans un restaurant de Maisons-Laffitte, commandant un déjeuner qu'il ne touche pas, et qui disparaît brusquement, sans qu'on l'ait revu depuis.

Nous avons eu, à notre tour, la curiosité de pénétrer dans le jardin de la villa tragique. Nous avons contrôlé l'existence de la porte donnant sur les champs. Nous avons retrouvé les traces d'effraction à la porte de la cuisine. Ça et là, se révélèrent les vestiges du grand nettoyage que Donald Ross fit exécuter par deux femmes de ménage, quelques jours après le drame.

Dans les plates-bandes s'amoncelaient des tas noirs de papiers brûlés, détruits! Dans la solitude et le silence de la campagne, un abandon lugubre enveloppait la maisonnette si mystérieuse, avec ses volets fermés, ses portes verrouillées.

A la cuisine, derrière une vitre où flottait un rideau déchiré que soulevait par instants un courant d'air, nous avons aperçu une chaise renversée.

Un léger coup de vent, à l'approche du crépuscule, fit voltiger dans la poussière quelques feuilles mortes et quelques morceaux de papier noir, à demi-brûlés. Sur l'un d'eux, l'en-tête d'une feuille d'expédition, imprimée en allemand.

Enfin, dans la boue... un minuscule point écarlate : une petite boîte souillée de terre grasse, une très petite boîte en imitation de galalithe, portant trois fleurettes peintes sur le couvercle qui, dévissé, révéla une pâte parfumée. Nous en avons donné la reproduction dans notre dernier numéro.

On peut, autour de ce petit ustensile de la

coquetterie féminine, bâtir plus d'une explication.

N'est-il pas permis de supposer que cette petite boîte proviendrait du sac de l'une des femmes qu'on vit aux Halles avec M. Ross?

Et l'esprit se perd entre les diverses hypothèses susceptibles d'expliquer le drame.

Pour écarter l'hypothèse qui mettrait en question la responsabilité de l'Intelligence Service, on a dit : « Depuis bien longtemps, depuis 1917, Ross n'appartenait plus à cette formation secrète. »

Ne sait-on pas qu'un homme qui, une heure dans sa vie, a fait partie de l'I. S. est inscrit sur les registres jusqu'à sa mort et que de telles puissances ne connaissent ni armistices, ni traités de paix? Est-il impossible que l'ivresse presque quotidienne de Ross et ses mœurs spéciales n'aient fourni des motifs d'inquiétude grave et des raisons de douter de sa discrétion, une discrétion à laquelle il s'était sans doute engagé autrefois pour sa vie durant, une discrétion à laquelle on devait attacher de l'importance, étant donné le rôle qu'il avait joué, les missions qui lui avaient été confiées. Et qui sait s'il ne conservait pas des documents compromettants?

Or, voici que sa femme se sépare de lui. Elle va résider en Ecosse. Dans son entourage, vraisemblablement, elle explique pourquoi elle a dû quitter son mari : ivrognerie, débauche, etc. De telles confidences sont recueillies et transmises à qui de droit. L'existence d'un homme pèse-t-elle beaucoup quand il s'agit de détruire le possesseur devenu dangereux de certains secrets?

Sans retard, des « agents spéciaux » sont chargés de l'exécution. On les recrute dans certains milieux du Havre, où M. Ross se rendait souvent, et où, ainsi que dans tous les grands ports, grouille une population interlope. Le jockey espagnol qui parle plusieurs langues, qui connaît Maisons-Laffitte, où il a des intelligences, est choisi. On n'ignore pas le goût de Ross pour les jeunes lads. Il s'efforcera par la persuasion ou par la ruse d'obtenir la remise du document. Il s'y applique toute une nuit, celle du samedi au jeudi, pendant laquelle des lumières inhabituelles ont été remarquées aux fenêtres de la villa. Insuccès de la tentative. Il faut procéder par la force. Mais Ross est d'une vigueur exceptionnelle. On utilisera son penchant pour la boisson. Pendant la nuit du samedi au dimanche, on le grise. C'est alors que des témoins l'ont aperçu avec un compagnon ivre également (ce qui peut se simuler) et deux femmes, dont une est âgée de 35 à 40 ans, portant un petit chapeau noir avec une voilette épaisse, et était remarquable par « ses traits masculins et extrêmement durs », ce qui pourrait fort bien correspondre à un homme déguisé en femme, afin ensuite d'égarer les recherches des enquêteurs.

Dès l'entrée, on se précipite sur Ross. Vu son état, ses agresseurs ont facilement raison de sa résistance. On le ligote et, sans plus s'occuper de lui, on fouille fiévreusement. Ce qui établirait bien qu'il s'agissait de la recherche d'un



Ross pouvait détenir des dossiers importants pour « l'Intelligence Service ».

document, c'est le miroir descellé derrière lequel un papier aurait pu être caché.

Mais Ross dégrisé crie, hurle. Alors, on le bâillonne avec un coussin et une serviette qui ont été retrouvés maculés de sang. Dans l'émportement et la violence de la scène, au lieu de simplement le bâillonner, on l'étouffe, involontairement peut-être. Il meurt, lentement asphyxié, et longtemps après la fuite de ses agresseurs, vers onze heures du matin.

Dans leur hâte à fuir, les assassins perdent, oubliant quelques menus objets : des lunettes, une cravate, un gant, une petite boîte de parfum tombée d'un sac...

Afin de ne pas attirer l'attention, ils se divisent. L'un d'eux, l'une des femmes peut-être, enfourche la bicyclette et file sur la route.

Mais la serrure forcée de la porte de la cuisine?

Pourquoi? Hélas! N'est-il pas à craindre qu'on ne parvienne jamais à connaître le secret du ligoté?

Jacques LOMBARD.

# DU LIGOTÉ



On peut citer des drames similaires au sujet desquels on évoqua « l'Intelligence Service » et dont les victimes furent toutes, comme par hasard, des sujets britanniques : par exemple, l'étrange disparition, dans une calanque, près de Nice, du consul Arthur Lee, et le mystérieux assassinat, à Paris-Plage, de Mrs Wilson.

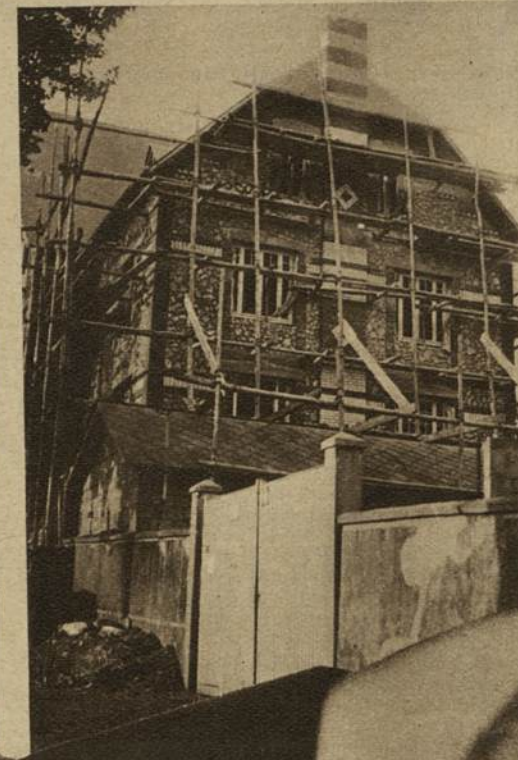




Pour sa verve truculente, Falcou était populaire dans le port de Rouen.



Enrichi, il devint bientôt patron d'une entreprise de camionnage.



Après l'avoir accueilli avec une étrange complaisance dans leur villa de la rue Saint-Filleul (ci-contre à gauche) les Boutet faisaient construire, avec les fonds prêtés par Falcou, un nouvel immeuble, 312, avenue du Mont-Riboudet, (ci-contre, à droite) d'où ils avaient évincé leur protecteur.

Rouen (de notre envoyé spécial).

Il y avait déjà de longues heures que M. Le Roy, juge d'instruction du Parquet de Rouen, interrogeait Raymond Falcou, accusé de la mort atroce de Mme Paul Boutet, brûlée vive dans son automobile.

— Pourquoi nier davantage, Falcou ? dit le magistrat en se renversant dans son fauteuil. Tout vous accuse. A quoi bon continuer à mentir ? Vous ne faites qu'aggraver votre cas. Il vaudrait mieux pour vous d'avouer !

L'ombre du soir emplissait, peu à peu, le cabinet du juge. Les hautes voûtes du Palais de Justice — splendide monument de la Renaissance — étaient déjà noyées dans la nuit.

M. Le Roy regarda l'homme assis en face de lui et dont la silhouette massive émergeait de l'ombre comme une apparition tragique.

Le crépuscule vague qui filtrait à travers la haute fenêtre éclairait d'une manière diffuse l'inculpé. Le juge détaillait ce visage puissant où brillaient des yeux pleins d'une fièvre étrange, que coupait une bouche mince et volontaire au-dessus d'un menton énergique.

L'homme était tassé sur sa chaise. Son corps de colosse semblait affaissé ; ses deux mains énormes posées à plat sur ses genoux tremblaient d'une manière convulsive.

La nuit naissante accentuait cette atmosphère tragique qui pesait sur juge, avocat, gendarmes et accusé. M. Le Roy pensa que les aveux

étaient proches. Il réitéra son conseil d'une voix où se mêlaient la fermeté du juge et la persuasion du confesseur :

— Avouez, Falcou, que vous avez tué Mme Boutet !

Il y eut un silence impressionnant. Toute la salle semblait suspendue dans la vaste salle, dont les hautes murailles de pierres se perdaient dans la nuit du plafond. Mais, soudain, l'inculpé se brusquement ses épaules massives, comme un sanglier se débarrasse de la meute des chiens, accrochés à sa chair et, se dressant soudain, clama d'une voix rageuse :

— Non ! ce n'est pas moi !

Un murmure courut dans le cabinet de justice. Tout était à recommencer. Et la lutte reprit de plus belle. Une sorte de rage animait les adversaires. Les questions, les répliques, se succédaient en une litanie pressée. Parfois, le ton haussait jusqu'à la colère. Puis, c'était un murmure persuasif. Mais ni la douceur, ni la fermeté ne pouvait décider l'homme à un aveu.

On avait allumé les lampes. Penché sur ses dossiers qu'il avait ouverts largement devant lui, le magistrat compulsait d'un doigt nerveux

Un individu avait, 2, jeté le contenu d'un bidon d'essence, puis s'empare du journal enflammé dans l'auto de Mme Boutet qui, moult fois, tellement brûlée, s'écria : « C'est Falcou qui a fait ça ! »

rapports et les témoignages.

Le dimanche, 2 octobre, vers 10 heures du soir, Mme Boutet en rentrant en automobile, de la gare où elle était allée accompagner seule un jeune couple, est victime d'un attentat. Un individu, dissimulé près du garage, sur la malheureuse le contenu d'un seau d'essence, puis un journal enflammé. Les vêtements prennent feu. Mme Boutet parvient à sortir de sa voiture. Pous-

sant des cris de douleur et d'épouvante, elle court vers la maison pour y chercher secours. M. Boutet, alerté par les cris et par la lueur des flammes, accourt. Sa femme se roule à terre, véritable torche vivante. Avec l'aide de voisins, des domestiques de la maison, il parvient à éteindre les flammes. Et, tandis qu'on la transporte à l'Hôtel-Dieu,

L'auto près du garage, sur les lieux mêmes où, revenant de la gare, Mme Boutet fut victime de l'attentat criminel.

Doué d'une force herculéenne, il brisa la barrique de vin et, d'une



# LE CHÂTIMENT

vous avez demandé à 7 h. 30, dans un café de la place du Vieux-Marché, de l'essence pour remplir votre briquet, alors que vous l'aviez rempli une demi-heure plus tôt ?

L'homme eut une hésitation :

— L'essence, ça s'évapore !...

Mais il comprit qu'il devait parler. Son regard, dépassant les visages qui épiaient ses réactions, flotta à travers la salle. Et Falcou évoqua alors son passé.

\*\*\*

Qui ne connaissait, à Rouen, Raymond Falcou, l'entrepreneur de transports de la rue Mogador ? On m'a longuement parlé de lui sur le port, au bord du fleuve, devant le décor fantastique des grues, échafaudant dans le ciel brumeux leurs armatures frêles, du pont transbordeur jetant, d'une rive à l'autre, la ligne souple de ses câbles et de ses poutrelles, des cargos lourds de charbons ou de tonneaux de vin ?

J'ai vu l'un de ses vieux compagnons de travail, l'un de ceux qui, depuis trente ans, le fréquentaient journellement :

— Falcou était populaire parmi les dockers pour sa verve truculente, son rire sonore et son cœur d'or, m'a-t-il dit. Avec cela, doué d'une force herculéenne, il ébranlait d'une seule main une barrique de vin, et d'une poussée pouvait faire basculer un bloc de 900 kilos.



La joliesse et la coquetterie de M<sup>me</sup> Boutet eurent vite fait de conquérir Falcou.

de son amitié un jeune maçon qui travaillait à la nouvelle construction ?

Sans attendre le délai fixé, il partit. Il regagna sa pauvre baraque en bois de la rue Mogador, perdue entre les constructions massives des entrepôts et des garages.

Il voulut revoir Mme Boutet. Un jour, il l'aperçut en automobile. Il arrêta la voiture. Une discussion s'engagea à mi-voix. Aux protestations d'amour se mêlèrent des questions d'intérêt.

M. Henri Grout, qui se trouvait dans la voiture en compagnie de M<sup>me</sup> Boutet, entendit la conclusion. Elle était brève, mais terrible :

— Je me vengerai !... Je te tuera !

A un ami commun, il déclara, quelques jours plus tard :

— C'est une femme que j'aime... Ça ne peut pas finir entre nous... Je l'aime trop... ce sera moi... ou elle !...

Le dimanche 2 octobre, Falcou fut invité à une sortie par le ménage Boutet. Des amis se joignirent à eux et toute la bande s'en fut à Pont-de-l'Arche déjeuner au bord de l'eau, dans une guinguette.

Falcou, d'ordinaire si jovial, ne desserrait pas les dents. Il avait essayé de réparer à M<sup>me</sup> Boutet, mais celle-ci s'était dérobée.

L'après-midi, on s'en fut à Freuseuse. Aux sons d'un gramophone, on dansa ; le camionneur

# INFERNAL

Et il me raconta comment Falcou, originaire du Midi, avait abandonné, pour la Normandie, Toulon et ses horizons bleus, les quais ensoleillés et les docks regorgeant de marchandises venues d'un Orient coloré.

Il n'était pas riche alors, me dit-il encore. Il n'avait pas d'instruction. A peine savait-il lire et écrire. Il se mit à faire du camionnage. La guerre vint. Il la fit comme tant d'autres.

Puis, ce furent les années prospères. Le port de Rouen était en plein essor. D'innombrables cargos venaient, chaque jour, déverser sur les quais gras des docks les richesses contenues dans leurs flancs. L'armée des dockers s'affairait dans le port, où chaque jour s'élevaient de nouvelles grues ou d'énormes bâtiments.

Raymond Falcou était actif et pas plus bête qu'un autre, malgré son manque d'éducation première. Il eut vite fait de faire fortune.

Il eut ainsi plusieurs camions. Il acheta des terrains, fit bâtir des garages, des entrepôts.

Cependant, il ne reniait pas son passé. Il menait, quoique millionnaire, la même vie simple que celle de jadis, logeant, rue Mogador, dans une baraque en bois. Sa chambre inconfortable abritait un lit de fer, recouvert d'une mince couverture grise, une chaise de paille, une table, garnie d'une cuvette et d'un broc de faïence. Audessus du lit, souriait un portrait agrandi de sa mère.

On était alors en 1922. Raymond Falcou avait quarante-cinq ans. Il était riche. Sa longue vie de travail, d'efforts, de privations avait sa récompense : l'ancien docker était devenu l'un des industriels les plus cotés de Rouen.

Pourtant il n'était pas pleinement heureux. Il avait cru qu'avec la fortune viendrait le bonheur. Mais il avait oublié qu'il avait un cœur. Quelques amourettes brèves n'avaient point épuisé sa soif d'aimer. A quarante-cinq ans, il se sentit bien seul dans sa petite maison de bois.

C'est alors qu'il rencontra Mme Boutet.

\*\*\*

Un curieux ménage que celui des Boutet : ce qu'il est convenu d'appeler un ménage moderne ! Chacun des deux époux menait sa vie comme il l'entendait.

Au demeurant, les meilleurs amis du monde.

Raymond Falcou, lorsque des amis communs le présentèrent aux Boutet, fut ébloui par la joliesse de la femme. Le grand sauvage, aux manières frustes, aux idées primitives, aux vêtements grossiers, qu'il était resté, fut tout de suite séduit par l'élégance, l'esprit et la coquetterie de Mme Boutet. Il devint vite l'ami intime du ménage.

Paul Boutet s'occupait du commerce des huiles industrielles. Génie, un moment, dans ses affaires, il fit appel à l'aide financière de son nouvel ami. Par amour pour la belle Mme Boutet, l'ancien docker tira le commerçant de son embarras pécuniaire.

Ce service resserra les liens d'amitié. Un jour, les Boutet eurent connaissance du modeste logement du nouveau riche. Un millionnaire ne pouvait demeurer seul dans une baraque en bois. Il y avait une chambre d'ami à la villa de la rue Saint-Filleul. Elle serait destinée à Falcou. Celui-ci accepta, trop heureux de se rapprocher de celle qu'il aimait.

Et il arriva ce qui devait arriver. Complètement perdu par la beauté de sa nouvelle amie, Falcou oublia les lois de l'hospitalité. D'autre part, M<sup>me</sup> Boutet n'était pas insensible aux sentiments de cet homme taillé comme un athlète et qui dissimulait, sous des dehors de brute, un cœur de primitif.

Alors Falcou ne vécut plus que pour elle. Il dépensait son argent sans compter, offrant bijoux, voiture, terrains, aidant de sa fortune ses amis.

La crise était venue. On voyait maintenant sur les quais la longue file des dockers en quête de travail. Le trafic du port s'était ralenti. C'était le chômage. L'exploitation de Falcou subit le contre-coup terrible de cet arrêt des affaires. L'argent amassé pendant dix ans de travail s'était envolé.

Ce fut bientôt la ruine. Il dut un jour emprunter à Paul Boutet 500 francs pour payer une facture urgente. Maintenant qu'il n'avait plus de fortune, on le considéra un peu comme un gêneur.

M. Boutet faisait construire une nouvelle maison, 312, avenue du Mont-Riboudet. Un jour, comme la conversation tombait sur leur installation prochaine dans leur nouveau domicile, Paul Boutet lança à brûle-pourpoint :

— Il faudra que tu cherches un nouveau logement. Tu ne pourras pas habiter là-bas avec nous.

Falcou parut surpris. Il regarda son amie comme pour lui demander son avis. Elle avait le visage dur :

— Oui, approuva-t-elle, il n'y a pas de place pour vous !

Il comprit alors qu'il n'était plus aimé. Depuis quelques mois, il s'en doutait. Ne murmurait-on pas dans son entourage que Mme Boutet honorait

refusa de se mêler aux autres et passa son temps à jouer aux dominos avec Paul Boutet. Il perdait et ne cachait pas sa mauvaise humeur.

Il sentait monter en lui la haine comme un ferment mauvais. Il fallait qu'il se venge.

Il s'était ruiné pour cette femme qui, maintenant, ne témoignait plus pour lui qu'une indifférence polie. Il avait trop rêvé de cet amour et ne pouvait supporter cette désillusion. Il n'était pas de ces êtres sceptiques qui font les époux ou les amants modernes, mais un de ces êtres primitifs dont les âmes ne sont faites que d'une seule pièce, dont les nerfs dirigent le cerveau et qui ne peuvent supporter d'être dépossédés.

Il avait perdu sa fortune et sa maîtresse...

\*\*\*

— Moi, je jure que je suis innocent ! Pourquoi m'accuse-t-on de ce crime ? Moi qui ai tant aimé cette femme, aurais-je pu la tuer d'une manière aussi atroce ?...

D'une voix égale, ferme, sans émotion, Falcou se défendait énergiquement.

— Allons donc ! répartit M. Le Roy ; qui aurait pu commettre le crime ? N'est-il pas l'époux logique de toute votre aventure avec votre maîtresse. La mort de Mme Boutet n'est-elle pas le châtimement infernal de sa légèreté, de son inconstance ? N'est-elle pas la vengeance terrible de votre amour déçu ?

« La scène est facile à imaginer. Refusant de dîner chez les Boutet, vous vous rendez chez M. Pelisson, où vous achetez un bidon d'essence. Vous savez que Mme Boutet doit accompagner à la gare un jeune cousin, qui prend le train de 21 h. 30.

« Vous vous rendez rue Saint-Filleul. Vous poussez le portail. Vous traversez le jardin. Les chiens, enfermés dans le chenil, aboyent, mais comme pour fêter quelqu'un. Parbleu, ils vous connaissent. Vous vous dissimulez à proximité du garage, vous attendez. »

Puis, le magistrat retrace la scène du crime. A la vision de ce corps en flammes, de ce corps hier, admiré, vénéré, chéri, et qui n'est plus aujourd'hui qu'un cadavre aux chairs éclatées, aux cheveux brûlés, aux dents noircies, Raymond Falcou a violemment tressailli.

Il se dresse et, d'une voix véhémence, clame encore :

— Je n'ai pas tué, cherchez ailleurs. Du côté d'un autre amant de Mme Boutet. Je jure que je suis innocent !...

Etienne HERVIER.

d'une murmure au milieu de ses plaintes : « C'est la peine... C'est Falcou !... Pourquoi a-t-il fait... »

Le Roy raconte d'une voix unie le crime terrible de la rue Saint-Filleul. Il n'est pas besoin de dramatiser le récit. Les faits sont suffisamment atroces par eux-mêmes.

L'Hôtel-Dieu, on prodigue les premiers soins blessée. Son état est grave. Tandis qu'on comme ses brûlures, elle murmure inlassablement :

« C'est Falcou !... C'est Falcou !... »

Une piqûre de morphine interrompt cette traque accusation.

Un petit jour, Mme Boutet sort de son sommeil lourd de drogue. Elle entrevoit au-dessus d'elle le visage défait de son mari. Ses yeux sont fermés. De profondes rides creusent ses joues et son front. Et, de nouveau, elle répète son accusation :

« C'est Falcou !... »

Fais bien attention à ce que tu dis, murmure Paul Boutet. C'est une chose grave, que d'accuser quelqu'un. Tu es sûr de ce que tu dis ?

« C'est Falcou !... »

Mais pourquoi a-t-il fait cela ?

Le regard de la moribonde s'est fait plus vague. Elle fixe son regard sur le plafond blanc de la salle. Que revoit-elle dans les brumes de l'agonie qui l'enveloppent insensiblement ? Il y a un visage, puis :

« C'est une vengeance... »

Avant de mourir, elle répète encore :

« C'est Falcou !... »

Inculpé a écouté sans tressaillir. A une question du juge, il riposte :

« Ce n'est pas moi le criminel. A l'heure où Mme Boutet était brûlée vive, j'étais couché chez... »

2, rue Mogador, à 20 h. 15. Mon contremaître M. Pauwels, pourra vous le certifier.

Mais M. Pelisson, gérant du dépôt de la Compagnie Générale des Huiles et Pétroles « Lamergie », 136, avenue du Mont-Riboudet, a déclaré formellement que vous vous étiez présenté à 20 heures 30. Vous avez pu sortir de votre maison sans faire de bruit et y rentrer à 22 heures 30, heure à laquelle votre contremaître vous a entendu tousser.

Pourquoi avez-vous acheté un bidon d'essence, que l'on a d'ailleurs découvert vide, dans votre garage, à proximité du garage de Mme Boutet ?

Je n'avais plus d'essence dans le réservoir de mon auto.

Votre auto était alors remise rue Mogador. Un contremaître a dû faire, le lendemain matin, le plein d'essence.

D'où provient la brûlure que vous portez à la main droite ?

C'est en remplissant mon briquet... lundi matin, chez ma fille.

Quelle heure était-il ?

Sept heures environ.

Comment se fait-il alors que...



Falcou ébranlait d'une seule main une barrique de vin, et faisait basculer un bloc de 900 kilos.

Le poste de ravitaillement d'essence où Falcou acheta un bidon de cinq litres, peu avant le drame, et le garagiste Pelisson, qui lui vendit ce bidon.

Au premier plan, de face : M. Boutet, encadré de deux amis, aux obsèques de sa femme.



# PLIÈTES CAUSES

## Le cuisinier bigame

**A** côté des grandes affaires criminelles qui marquent la reprise de la vie judiciaire, le rôle des assises de la Seine, en cette deuxième quinzaine d'octobre, mentionne le cas d'un bigame, l'inévitable bigame sans lequel, semble-t-il, une session ne serait point valable.

Cela, d'ailleurs, donne plus d'harmonie à ce grand spectacle des audiences, détend les nerfs, provoque un répit favorable à l'équilibre des sens et de l'esprit : pas trop de sang, un peu de rire. C'est bien l'image de la vie qui se déroule ainsi sur l'écran des assises, image fidèle, avec ses côtés dramatiques et ses intermèdes burlesques.

Qu'on le veuille ou non, c'est un fait : on ne prend plus au sérieux, encore moins au tragique, les bigames.

Les travaux forcés apparaissent comme un ridicule épouvantail que n'ose plus brandir — même en paroles — l'avocat général.

Que risque donc Joseph Rovira, dont les aventures matrimoniales vont être bientôt jugées ? L'acquittement ? Pas



Une très prochaine audience des assises, que présidera M. Barnaud, examinera le cas du bigame Rovira.

il demanda le divorce ; les juges, pour « éclairer leur religion », ordonnèrent une enquête.

Ici, on ne comprend plus : Rovira, que cette première expérience conjugale aurait dû rendre plus méfiant, montre une hâte insolite. Sitôt Baptistine partie, il songe à la remplacer. Si encore il s'était con-

Cela aurait d'ailleurs mieux valu pour Rovira, car tous ses ennuis ultérieurs ne se seraient pas produits.

Ainsi donc, sans difficulté, il se remarie. Comment la chose eut-elle lieu ? Comment l'officier d'état civil ne prit-il point garde à l'obstacle qui aurait dû l'arrêter ? Un tour de prestidigitateur : Rovira est

uni légalement à Perrine. Mais son bonheur fut bref : Baptistine apprend l'histoire. Vite, vite, une lettre au procureur de la République ; un juge d'instruction convoque le cuisinier bigame.

— Je me suis marié de bonne foi... déclare-t-il.

C'est ce que disent tous ses « collègues » en bigamie.

— Bonne foi ! grommelle le juge ; c'est facile à dire, mais impossible à croire. Vos visites fréquentes à votre première femme, le silence que vous gardez sur la procédure de divorce et sur votre projet matrimonial sont au contraire la preuve d'une préméditation coupable.

Joseph Rovira prétend qu'il se croyait divorcé ; l'agent d'affaires qu'il avait chargé du procès le lui aurait annoncé. Bien entendu, confronté avec son client, ce juriste apporte un démenti violent.

Alors, Rovira demanda pardon et attendit patiemment l'heure de venir s'expliquer devant les douze magistrats populaires.

D'excellents renseignements ont été recueillis sur lui et s'il y a, parmi les jurés, des gourmets, peut-être seront-ils enclins à une particulière indulgence envers l'homme qu'ils jugeront ?

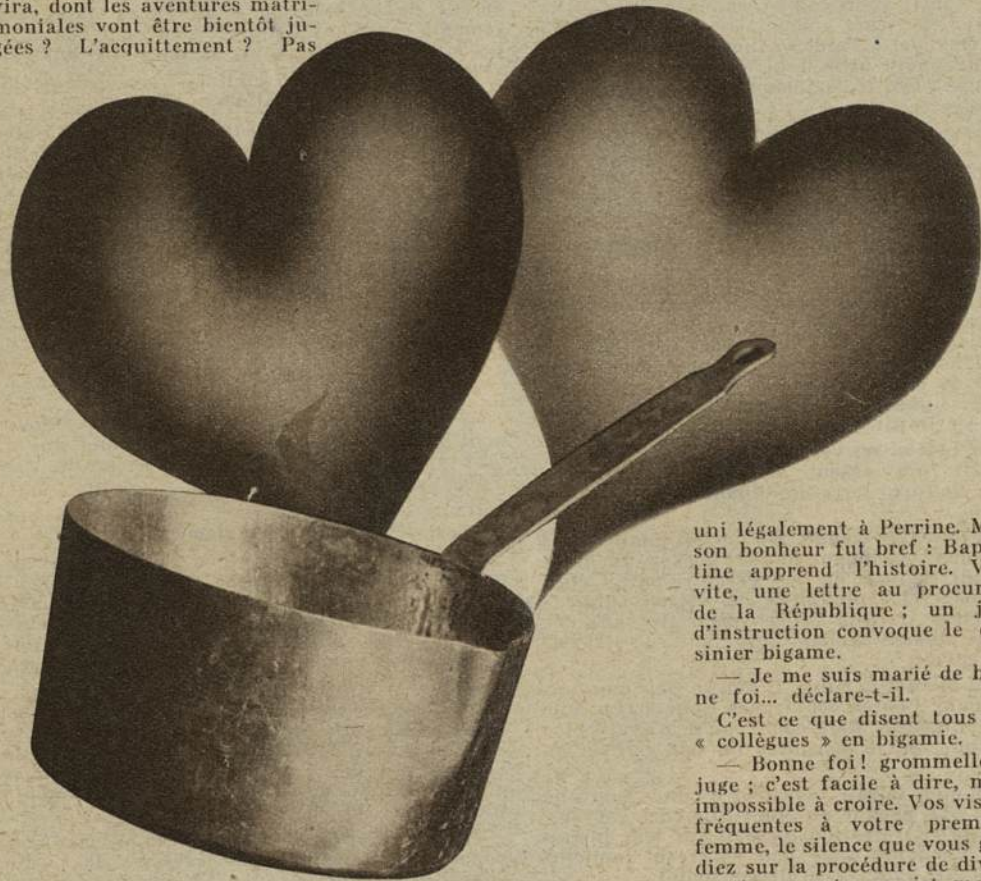
Tandis qu'il faisait son service dans la marine, à Toulon, Rovira avait été promu aux fonctions de cuisinier du commandant et de l'état-major de l'avisio Lassigny ; et, dans le dossier, il existe un témoignage de ses hautes vertus professionnelles. Le capitaine de corvette Barol a tenu à écrire que le matelot Rovira « avait rempli sur le bâtiment, avec une aptitude supérieure, les fonctions de cuisinier ».

Avec ça, si les jurés acquittent Joseph Rovira, ils auront bien droit à quelques « delikatesen ».

On évoque volontiers, dans une vision de fantaisie, le banquet qui réunirait, après le verdict libérateur, jurés, magistrats et défenseurs, sans oublier les deux épouses.

Mais ceci n'est qu'un rêve : la réalité, ce sera la très prochaine audience que présidera M. Barnaud. M<sup>e</sup> Doublet défendra le bigame et montrera que ce brave garçon — s'il encourt une réprimande — ne mérite pas la prison.

Jean MORIÈRES.



sûr, car, de temps à autre, une peine de principe frappe le bigame, mais, en toute hypothèse, une peine légère.

Joseph Rovira, qui n'a pas trente ans, s'est marié le 14 octobre 1930 à la mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement avec Baptistine Carnavet, sa maîtresse.

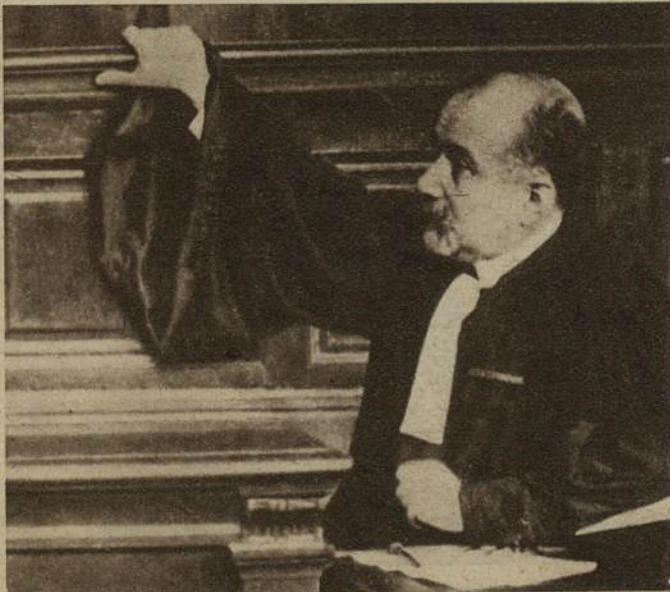
Heureux au temps de leur union libre, ils le furent beaucoup moins, quand ils eurent « régularisé ». Constatacion que bien des procès suggèrent, et qui n'est pas rassurant pour ceux qui ne se complaisent que dans la légitimité.

Huit mois après la cérémonie, Baptistine laissait Joseph à ses fourneaux : elle souffrait de ses mauvais traitements ;

tenté d'une remplaçante occasionnelle... Mais non, il veut être à nouveau un époux légitime et, sans plus se soucier de Baptistine ni de la procédure du divorce qui est toujours en train, il convoque avec Perrine Casanovas.

Nous disons qu'il ne se souciait plus de Baptistine : ce n'est pas tout à fait exact.

Il continuait à la voir : visites courtoises de l'époux à l'épouse ; mais il se garde de lui dire qu'il a demandé le divorce, Baptistine n'ayant jamais reçu les exploits d'huissier, et il se garde encore plus de l'inviter à son second mariage. Baptistine en eût fait une tête, si elle avait appris l'histoire !



M<sup>e</sup> Doublet démontrera aisément que ce brave garçon, s'il encourt une amende, ne mérite pas la prison.

**Incrovable** 40 MORCEAUX  
et 1 appareil portatif valise  
Fr. 475  
payables

Fr. 39.»  
par mois

8 JOURS A L'ESSAI - 1<sup>er</sup> versement 1 mois après la livraison

L'appareil portatif à aiguilles Réve-Ideal, d'une sonorité parfaite, dimens. : 40x31x16 cm., est d'une présentation irréprochable, recouvert simili-cuir brun. Le moteur est absolument silencieux. Il est garanti 5 ans. L'appareil seul : fr. 275. » ; payables fr. 23. » par mois. Nous fournissons également une série de 40 morceaux à aiguilles choisis parmi ceux qui nous sont le plus demandés : fr. 200. » payables fr. 16. » par mois (fr. 24. » 1<sup>er</sup> vers.). Nous recommandons notre combinaison de 1 appareil et 20 disques au prix de fr. 475. » payables fr. 39. » par mois (fr. 46. » 1<sup>er</sup> versement).

Nous fournissons tous les appareils et disques « Pathé » et « Ideal ».

Demandez notre catalogue N° 46.



8 JOURS A L'ESSAI

### BULLETIN DE COMMANDE D. 19

Je prie la Maison GIRARD & BOITTE, S. A., 112, rue Réaumur, à Paris, de m'envoyer un phonographe portatif Réve-Ideal, à aiguilles, ainsi qu'une série de 20 disques (40 morceaux) (rayer ce qui ne convient pas), au prix de fr. \_\_\_\_\_, que je paierai fr. \_\_\_\_\_ par mois, pendant 12 mois, à votre compte de chèques postaux Paris 979.

Nom et prénoms \_\_\_\_\_ Domicile \_\_\_\_\_  
Profession ou qualité \_\_\_\_\_ Gare \_\_\_\_\_  
Département \_\_\_\_\_ Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 193

(Signature) :

**Girard & Boitte**  
112, rue Réaumur, PARIS (2<sup>e</sup>)

### DE JOLIS SEINS



En peu de temps le TRAITEMENT SYBO développera ou raffermira vos seins. A la fois interne et externe, c'est un traitement complet qui, excellent pour la santé, donne entière satisfaction. Il est facile à suivre partout et à l'insu de tous. Efficacité garantie. Demandez la brochure gratuite env. discret. Lab. D. SYBO, 32, rue Saint-Lazare, Paris-9<sup>e</sup>.

LE CÉLÈBRE GUÉRISSEUR CHRISTIAN SUCCÈS ENORMES reçoit 40, rue Pascal, Glac. 17-83. Diagnostic p. voyance. Action à distance. Retour chance, facilité réussite en tout. Consultations gratuites.

### POUR MAIGRIR

Envoie gratuit étude sur l'extrait de plantes GANDHOUR, le baume miraculeux qui fait maigrir comme par enchantement la partie du corps qu'il touche (son histoire, ses effets, ce qu'il faut en penser) M<sup>me</sup> E. des ALBRETS, 5, Rue Mondétour, Paris. Découpez et conservez précieusement cette adresse



### HAUT LES MAINS!

Etui à cigarettes forme browning s'ouvre en pressant la gâchette

1. .... 10 frs ; les 4. .... 35 frs

Envoi contre remboursement ou mandat NIVELON, P. R. Bureau 50, Paris

### TIMBRES-POSTE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES

Garantis non triés — Vendus au kilo Demandez la notice explicative au Directeur de l'Office des Timbres des Missions, à PIBRAC (Haute-Garonne).



La véritable histoire d'un monte-en-l'air américain.

### UN AVIS DÉSINTÉRESSÉ On nous écrit : J'AI MAIGRI EN 1 MOIS DE 8 KILOGS



(sans rien absorber)

J'offre gratuitement recette facile, sans danger, pour maigrir en secret, entièrement ou amincir à volonté de la partie désirée : bajoues, hanches, chevilles, seins, etc.

Envoi discret sous pli fermé. Ecrire en citant ce Journal à Madame A. MIRANDE 75, Rue Lafayette, 75 - PARIS

### SANS RIEN VERSER D'AVANCE



Vous pouvez avoir pour 40 F<sup>5</sup> PAP MOIS CHRONOMÈTRE "CO-RE" DOUBLE BOITIER

Une montre précise, élégante, solide. Echappement ancre 15 rubis, décor moderne.

PLAQUE OR INALTÉRABLE

Livrée avec sa chaîne en plaqué or 480. » au prix de.

Catalogue Général N°32 gratis sur demande COMPTOIR RÉAUMUR, 78, rue Réaumur, Paris



CHIC BIEN FAIT BOIS VERNI TISSUS VERT BLEU OU ROSE POUR 145.

**M.A.M.**

174 rue de Courcelles Paris



7 frs BONNE MONTRE heures lumineuses, verre et mouvement incassables et sa jolie chaîne. Garantie 6 ans... 7 frs Chronomètre antimagnétique... 14 frs Bracelet homme, cadran lumineux... 14 frs Bracelet dame, plaqué or ou argent... 25 frs Env. contre remboursement. Echange admis Fabrique E. KOMLOR à Morteau près Besançon



Constance (de notre envoyé spécial).

A même Greta se mit à exhiler un chagrin pathétique dont bientôt toute la maison, puis toute la commune de Lœrrach retentit. Les autres enfants se groupèrent pour se faire part du drame. La maman Stegerwald avait dit :

— Greta n'ira pas voir le Bel Adolf. Ce qui revenait à dire que Greta n'aurait pas de sucre. Cela n'avait, avec le national-socialisme, d'autre rapport que Lœrrach possédait, en la personne d'un douanier vu de profil, un remarquable sosie d'Hitler, que les gens de Lœrrach n'avaient qu'un pas à faire pour être à Stetten, en Suisse, et que, de Stetten, ils avaient le droit de rapporter sans payer de droits certains aliments, dont le sucre. La quantité permise en était de 195 grammes. Cette tolérance avait déclenché tout le long de la frontière germano-suisse un véritable branlebas de douaniers, qui prit bientôt le nom de « Guerre du Sucre » (Kampf gegen Zucker). En même temps, d'autres mesures étaient prises concernant l'argent. Il fut interdit de passer la frontière avec plus de deux cents marks. On cherchait à éviter ainsi que les Allemands n'aillent dépenser trop de leur argent



De nombreuses barques se détachaient des rives du Bodensee, car les nuits sont belles et douces, sur l'eau du lac, et propices aux promenades des amoureux que découvrent, parfois, les projecteurs indiscrets des douaniers.



La sonde de Wilhelm Lachmann venait de s'enfoncer dans la brouette d'herbe.



On ausculte l'auto de fond en comble, et même jusqu'au-dessous du capot.



Qu'est-ce que cette charmante touriste peut bien dissimuler dans son barda ?



Un pêcheur nocturne les attira. Ils fouillèrent ses filets et ses cordages.

chez leurs voisins. Ce fut, à côté du Kampf gegen Zucker, le Kampf zur Devisen. Les héros de ces deux guerres sont les mêmes douaniers.

Constance qui, sur son lac, est la Nice allemande, a son faubourg sud suisse sous le nom de Kreuzlingen. Vous vous promenez, vous vous laissez attirer par les vives couleurs des plus alléchantes affiches, quand vous vous heurtez à un superbe uniforme qui vous apprend, ô malheureux, que vous avez un pied sur la frontière.

Il n'est pas de coins de ce pays qui ne soient charmants et leur nom même est une invitation. Vous vous êtes porté aujourd'hui sur Paradis. Vous arrivez au « Wirtschaft zur Schweizergrenze », dont on vous avait dit beaucoup de bien, quand vous avez vu un solennel douanier allemand s'armer soudain d'une longue pointe d'acier que, pour un peu, l'on prendrait pour une épée, et s'avancer ainsi armé à la rencontre d'un vieux paysan badois revenant avec une brouette chargée d'herbes d'un pré qu'il a sur le territoire de Paradis.

Le père Otto souffle, pendant que, sans conviction, le douanier transperce de toutes parts le tas d'herbage. Si j'en crois ce qu'on m'a raconté au Schweizergrenze, il y a quelques jours, la confiance que ces messieurs de la douane avaient dans le père Otto fut sérieusement ébranlée durant quelques secondes. La sonde venait de s'enfoncer voluptueusement dans la brouette d'herbe quand le douanier Wilhelm Lachmann eut l'impression d'avoir fait une découverte.

— Sacré vieux roublard de père Otto ! s'écria-t-il triomphant, content d'avoir démasqué un fléau.

Mais ce qu'il avait percé se débattit sous le tas. Il y eut de la peur. C'était une vipère.

— Eh bien ! en voilà un fraudeur ! N'empêche que je viens de vous rendre un grand service, s'exclama Wilhelm qui, au fond, était profondément dépité.

La frontière a ses petites comédies.

■ ■ ■

Dès le matin, la frontière s'anime. Kreuzlingen a tant de clients allemands qu'il y a une boutique par maison. Rien que des victuailles. Des femmes et des gosses arrivent sans cesse de Constance. C'est l'heure de la Marche au Sucre. Ils entrent dans les magasins et en ressortent chacun avec son petit sachet de 195 grammes de sucre qu'il a le droit de faire passer en douane. Va-et-vient incessant et pittoresque. Mais certains viennent de très loin dans la ville qui est fort étendue. Aussi ont-ils eu l'idée de venir avec des bâtons qu'ils plantent dans les terrains et les jardins proches de la frontière ; ils y accrochent leur petit sac de sucre, repartent en cherchant un autre, reviennent l'accrocher, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'ils en aient une quantité digne du trajet qu'ils ont à faire pour regagner leur logis. Tous ces piquets composent une étonnante vigne aux grappes blanches. Mais les douaniers ont bien d'autres soucis que les sachets de sucre, bien que tout le monde n'en pense pas autant de ceux de Säckingen.

A Säckingen, il est un pont de bois très vieux, et, si l'on n'y peut danser comme sur celui d'Avignon, on y peut passer et on y passe beaucoup. Le grand plaisir des douaniers y est la fouille des sacs des wandermaidschen. Les wandermaidschen, ce sont des jeunes filles qui s'en vont genoux et bras nus, jupes courtes et sac au dos, par la Forêt Noire, les chutes du Rhin et les glaciers du Saentis. Comme, un jour, un jeune douanier s'inquiétait, avec plus de polissonnerie que de conscience professionnelle, de ce qu'une de ces charmantes touristes pouvait bien dissimuler dans son barda et ailleurs, elle lui jeta :

— Mon « sachet de sucre » ? Ah non ! pas sur le pont !...

Le mot franchit le vieux pont de Säckingen plus vite que le groupe des wandermaidschen et fit fureur tout le long du pays frontière, sous mille variations. Il sembla même que l'amour redoubla vivement dans toutes ces régions pour le seul plaisir d'avoir à jouer sur ces mots. Le « sachet de sucre » fut mis à toutes les sauces et si, ailleurs, l'amour est parfois groom, là il se fit douanier.

Il s'ensuivit une étonnante recrudescence de demandes d'emplois aux Douanes. C'étaient des jeunes gens et d'autres, désireux d'être aimés. Etre beau comme le douanier de Säckingen !

Mais cela tourna au tragique. La jeune Mina Wassermann, de Singen, reçut cette lettre :

« Désespérant d'être agréé par les Douanes, je ne puis que désespérer de jamais atteindre votre cœur. Adieu. »

Le lendemain, au matin, un pêcheur de l'Untersee donnait de la rame dans le cadavre du jeune Siegfried.

La fraude des devises par les femmes est un autre cauchemar pour les douaniers. Il suffit qu'une belle voyageuse arrive en auto pour que, alors que la galanterie l'inciterait à la servir, il faille l'importuner et risquer de la froisser en la jugeant capable de faire passer la frontière à plus d'argent qu'il ne lui est

permis. Toutefois, aucune faiblesse n'est tolérée et c'est la mort même dans l'âme que ces hommes, si « smart » dans leur uniforme sanglé, se résolvent à leur métier de tortionnaires courtois. Les plus tendres sourires n'y font rien. Tout y passe. Le portefeuille, le porte-cigarettes, les poches, les papiers, le moteur, le dessous du capot, le dessous des ailes, les pneus que l'on ausculte en les frappant, les bagages, les sièges, les coussins, toute la sellerie et le radiateur lui-même. On fait presque démonter les voitures.

■ ■ ■

Ce soir-là, le lac dormait, pouvait-on croire. Constance était silencieux, à peine éclairé, doux d'une douceur du soir, faite des quietudes et des misères mêlées de ses habitants. Les lumières seules du Concilium faisaient une petite rampe de feu au Bodensee. De-ci, de-là, des reflets de lanternes piquaient comme d'une rose de feu les profonds reflets des arbres de l'Insel-Hotel. Dans les allées, près du port, de l'autre côté du Rhin et du Bodensee, vers les bords, plus loin en direction de Mainau, on sentait qu'allaient, que venaient, que s'arrêtaient des couples. Des barques se détachaient. Les nuits d'été sont belles sur l'eau. Un bolide sombre passa. Il disparut dans un remous d'écume. Il revint. On ne le vit plus. Il s'était enfoncé droit dans le large opaque. Des ombres raides le montaient. C'était une chasse. En plein lac, à plusieurs lieues, des barques glissaient, s'imaginant invisibles. Il y avait des barques d'amour et des barques de pêche. Il y avait aussi des barques de contrebandiers, allant des rives suisses aux rives allemandes. Les frontières de la Bade, de la Bavière, de l'Autriche et de la Suisse donnent sur le Bodensee.

On devait, le lendemain, trouver deux cadavres. Le phare de la vedette de douane avait brutalement déchiré l'ombre près de la berge et, dans le faisceau de lumière blanche, un couple était apparu dans un canot. La vedette était sur eux que leurs gestes et leur tenue n'avaient pas même eu le temps de se rendre décents. Ils se virent dévisagés. Il ne fallait pour rien au monde qu'on sût cela d'eux, entre eux. La vedette vira. Les contrebandiers seuls l'intéressaient. Mais les hommes de la vedette, qui étaient des hommes de la ville, avaient vu. Un pêcheur nocturne les attira. Ils fouillèrent ses filets et ses cordages, son coffre. Le couple était fou que l'on pût savoir. Sans doute se maintinrent-ils l'un l'autre sous l'eau. Cependant, sur Paradis, les douaniers de terre rôdaient par les hautes herbes. La plaine était grondante de la rumeur du Rhin. Les brigades s'étaient dispersées au long de l'Untersee. A l'entrée de la vallée, l'énorme pierre noire qui marque le hûcher de Jean Huss pesait sur la nuit comme un sceau funèbre. Les chiens-loups guidaient les hommes. Il y avait chaque nuit du monde dans les hautes herbes. Les jeunes gens appelaient ce coin le « no man's land d'amour ». Un couple risquait au premier baiser d'être assailli par un chien-policier. Du côté suisse aussi, on fouillait la nuit. Le sans-travail attend l'obscurité et part avec un sac qui contient dix ou vingt livres de marchandises. Les herbes sont hautes comme des hommes. Hans Weber, de la douane helvétique, coupa sa respiration. Ses deux chiens-loups tiraient à la folie sur leur laisse. Hans Weber laissait venir l'homme. Mais, brusquement, l'homme bondit dans un autre sens. Il avait senti. Hans lâcha les chiens. Il était persuadé qu'il allait entendre crier de douleur un lamentable chômeur de Constance ou de Radolfzell. Un des chiens avait happé l'homme qui se retenait de geindre ; l'autre avait happé le sac et fouillait dedans à pleins crocs.

— Ciel ! Curtius !

C'était Curtius !

Curtius roulait des yeux horrifiés. Il aurait tant voulu atteindre les eaux rapides de l'Untersee avec son petit fardeau.

— Mais que diable, Curtius, peux-tu bien frauder ?

Ce que dévorait l'autre chien aurait pu vivre. Le jeune Curtius fréquentait la fille de Hans Weber...

Kurt STRASSER.



A la frontière de la « République de Bade », il n'est pas un voyageur jusqu'aux gaminis à bicyclette, qui ne soit soumis au contrôle sévère de la douane.



# CHIRURGIENS

Vienne (de notre envoyé spécial).

DEPUIS plusieurs jours qu'il régularisait la circulation, à ce coin de la Griesplatz, qui est bien le carrefour le plus peuplé de la paisible ville de Gratz, l'agent chargé de ce service éprouvait une singulière hantise. Il avait, comme on dit, une odeur dans le nez. Une odeur qu'il n'avait pu préciser tout d'abord, mais qui, à mesure qu'il cherchait à en analyser les éléments, lui semblait être un mélange de phénol et d'éther. Odeur d'autant plus inexplicable qu'il n'y avait, dans le voisinage, ni pharmacie, ni clinique, ni magasin qui pût justifier la constante présence de l'étrange parfum.

L'agent ne fit part à personne de son étonnement, mais se promit bien d'élucider ce mystère. Il reprit, les jours suivants, son service et observa, avec une attention accrue, ce qui se passait autour de lui. L'odeur, loin de disparaître, était là, toujours tenace. L'air de la rue en semblait imprégné, comme si la source de l'obsédante émanation se rapprochait. L'agent ne savait que penser lorsqu'il aperçut trois jeunes gens qui sortaient d'une maison de la place, blêmes, marchant péniblement et tenant à la main un mouchoir.

Il ne put s'empêcher de les interpeller. A sa grande surprise, les trois jeunes gens montrèrent une vive et troublante inquiétude. Ils ne tardèrent pas à s'embrouiller dans leurs réponses. Tant de réticences et d'émotion ne pouvaient qu'inciter le représentant de l'autorité à poursuivre son enquête.

Il pria les jeunes gens de le suivre au prochain poste de police. Un curieux pressentiment le tenaillait. Mais pouvait-il penser qu'il avait ainsi découvert l'une des plus caractéristiques affaires de notre époque ?

Les trois jeunes gens — dont deux étaient forgeron et le troisième un travailleur agricole de la Haute-Autriche — avouèrent, lorsqu'on les interrogea, que, dans la maison de la Griesplatz d'où on les avait vus sortir, ils venaient de subir une opération qui devait les priver de leurs facultés génésiques, c'est-à-dire les empêcher d'avoir des enfants. Et ils ajoutèrent que, quelque temps auparavant, un homme mystérieux était venu, dans leur village, se livrer à une intense

propagande en faveur de la stérilisation des hommes. Ceux qui avaient cédé aux arguments de l'inconnu avaient été envoyés à Gratz, où un individu, portant un signe convenu, les attendait à la gare. Cet homme les avait conduits dans une maison de la Griesplatz et les avait fait entrer dans une sorte de salle d'opération.

## L'opération mystérieuse.

Chose étrange, aucun des trois jeunes gens, interrogés par la police, ne put préciser ce qu'il lui était arrivé au juste après son entrée dans la salle de clinique du n° 23 de la Griesplatz. Tous trois se souvenaient vaguement qu'une jeune fille, en tenue d'infirmière, les avait fait dévêtir et les avait solidement attachés à la table d'opération. Puis, on leur avait couvert la tête d'une sorte de casque de cuir qui se fermait automatiquement et qui devait contenir un narcotique, car, peu de temps après, ils perdirent connaissance. Ils purent cependant entendre encore que, à pas souples, feutrés, un nouveau personnage était entré dans la salle d'opération. L'un des trois jeunes gens se rendit même compte que l'on commençait l'opération, mais là s'arrêtaient ses souvenirs.

Quand ils se réveillèrent, l'opération était terminée. Ils étaient, tous les trois, dûment pansés, et la jeune fille, qui avait joué, probablement, le rôle d'assistante, se tenait devant eux. Elle leur offrit un flacon de teinture d'iode et déclara qu'ils pourraient désormais assurer eux-mêmes les soins qui étaient encore nécessaires. Puis, elle perçut de chacun des opérés la somme de quatre-vingt cinq shillings (environ deux cent cinquante francs). Ils s'habillèrent et sortirent. Et ils eussent pris le chemin de la gare et du retour, si le perspicace agent ne les avait alors interpellés et priés de le suivre.

Une déposition aussi stupéfiante ne pouvait qu'inciter la police à pousser plus loin l'enquête. Une perquisition fut immédiatement décidée. Guidés par les trois jeunes gens, les inspecteurs se rendirent au 23 de la Griesplatz et pénétrèrent dans l'appartement du deuxième étage, où ils trouvèrent sans peine la mystérieuse salle d'opération.

Le « chirurgien » était déjà parti. Il n'y avait là qu'une jeune fille — celle qu'avaient désignée les opérés — ainsi qu'un autre in-

dividu, celui qui avait attendu les patients à la gare et qui les avait conduits à l'étrange clinique.

On les pria, à leur tour, de se rendre au bureau de police. On les cuisina. Ce fut la jeune fille qui, la première, consentit à fournir de plus amples renseignements sur l'activité de la mystérieuse officine.

Et voici ce qu'on apprit :

Cette jeune fille, qui était vendeuse de profession, se trouvait sans emploi lorsqu'on lui proposa, un jour, d'entrer dans cette clinique où, lui promit-on, elle gagnerait largement sa vie. De fait, spécialisée dans la stérilisation des hommes, la « maison » travaillait à plein rendement. On y opérait, aux dires de l'infirmière, du matin de très bonne heure jusqu'au soir, tard dans l'après-midi. Mais, sur le chirurgien, elle ne pouvait que fournir de très vagues renseignements. Elle n'avait avec lui que les rapports qui unissent un employé à un employeur. Elle percevait le prix des opérations, le remettait au docteur qui, en échange, lui payait son salaire à la fin de chaque semaine. Les rabatteurs étaient également appointés hebdomadairement. Personne n'avait jamais vu le grand patron, le chef. On le soupçonnait d'être un puissant personnage. Mais jamais il n'avait franchi le seuil de la clinique. Le chirurgien lui-même n'apparaissait que lorsque les clients étaient endormis sous l'effet du chloroforme. L'opération terminée, il disparaissait.

— Et vous dites bien que chaque opéré ne payait que quatre-vingt cinq shillings ?

— Quatre-vingt cinq shillings.

Evidemment, ce n'était pas cher, puisqu'il fallait prendre sur cette somme le salaire des assistants, des racoleurs, les frais généraux de l'entreprise.

— Sans compter le risque...

## Un « bienfaiteur de l'humanité ».

L'enquête commença. Il y eut d'abord de nouvelles arrestations. Celle des « commis voyageurs » de l'officine. On apprit qu'ils orientaient surtout leur activité du côté des villages ou des centres ouvriers, où la misère, la gêne, la peur de l'avenir pouvaient inciter les gens à redouter les charges de la progéniture.

Mais ce n'était là qu'un début. Il fallait mettre à jour les ressorts secrets de cette entreprise dont, déjà, on soupçonnait de multiples, de vastes ramifications. On ne se trompait pas.

On trouva, à Gratz, une autre salle d'opération clandestine et qui, naturellement, se rattachait à la première. On en trouva aussi à Vienne. L'affaire était montée sur une grande échelle. Chez certains des opérés ou



L'étudiant en médecine Cornel Bussman essaya de se suicider quand il sut que l'affaire venait d'être découverte.



Seul, le professeur Lippman témoigne en faveur du docteur Merck (au deuxième plan) qui fut condamné à un an de prison.

des employés interrogés, on trouva une brochure anonyme qui prêchait le néo-malthusianisme :

« C'est bête de produire des enfants, clame la brochure, si l'on n'a pas les moyens de les élever. Jusqu'à présent, les mesures préventives étaient appliquées seulement aux femmes. Maintenant, le tour des hommes est venu. Une petite opération fensive est capable de rendre l'homme stérile pour le temps qu'il voudra. »

Des mères de familles nombreuses, dont le mari était chômeur, avouèrent qu'elles s'étaient vu délivrer ces brochures d'intolérables mensonges en vue d'une nouvelle grossesse.

La plupart des femmes qu'avait stérilisées le docteur Merck, amaigris par une vie de privations, habitaient des taudis, dans une effroyable misère morale.





# DE L'AMOUR

rédacteur en chef d'un journal anarchiste : *Freiheit und Befreiung* (Liberté et Libération).

Il avoua, sans peine, qu'il était l'âme de cette étrange entreprise, dont les ramifications touchaient un grand nombre de villes autrichiennes, comme Vienne, Linz, Salzburg, etc...

Le juge qui interrogeait l'écrivain s'étonna :

— Vous ne niez pas que tout cela soit votre œuvre ?

— Non seulement je ne le nie pas, mais j'en revendique fièrement l'idée. J'ai agi par idéal. Car je suis profondément convaincu que la stérilisation est nécessaire, que le surpeuplement des nations entraîne la guerre et la plupart des misères que nous subissons. Si donc les naissances diminuaient dans une proportion sérieuse, ou si elles cessaient complètement, pendant plusieurs années, l'humanité s'en trouverait allégée à son avantage.

L'action n'est pas toujours la sœur du rêve. Pierre Ramus, alias Rudolf Grossman, n'avait pas craint d'augmenter, pour sa part, les effectifs du genre humain de quatre unités — quatre enfants qu'il abritait dans sa luxueuse villa, tandis que, assis à son bureau, il voyait, grâce à ceux qui, suivant ses conseils, prenaient la décision de ne pas laisser d'héritier, grossir sa fortune. On estime, en effet, que chaque nouvelle centaine d'opérations lui rapportait au moins soixante-quinze mille francs.

Ingénieux M. Grossman ! Il insérait même dans ses tracts une promesse qui ne contribuait pas pour peu dans le succès de sa propagande.

Il s'inspirait, en effet, d'un rapport qu'avait, il y a quelques années, produit un célèbre professeur viennois, le docteur Hermann Schmerz, et dans lequel le savant prétendait qu'il avait, sur des malades, réussi des expériences de stérilisations intermittentes. Ce qui revenait à dire qu'une deuxième opération pouvait, quand le patient en exprimerait le désir, lui rendre sa virilité.

Une telle promesse ne pouvait que séduire ceux qui, provisoirement, — paysans, ouvriers, chômeurs, — désiraient éviter de nouvelles charges de famille.

— Quand les mauvais jours seront passés, leur disait-on, vous n'aurez qu'à subir une seconde opération et, de nouveau, vous pourrez avoir de beaux enfants.

Fallacieuses promesses ! Les doctrines de Ramus se répandaient parmi la population pauvre des villes et des villages comme une traînée de poudre. Quatre mille personnes, avoue la police, s'offrirent ainsi au bistouri des chirurgiens du malthusianisme intégral.

*Une des opérées du docteur Merck et (à droite) l'immeuble du 23 de la Griesplatz où l'agent de la circulation découvrit la clinique de stérilisation.*

Quatre mille ! Et sans doute ce chiffre se fût-il élevé si cette stupéfiante entreprise n'avait été découverte. L'un des assistants de Ramus, un Bulgare, l'étudiant en médecine Cornel Barzan, tenta de s'empoisonner quand il sut que la police était sur ses traces.

Mais l'émotion fut portée à son comble lorsqu'on mit la main, presque en même temps, sur une affaire similaire, mais qui, cette fois, intéressait les femmes.

## L'affaire d'Offenbourg.

Dans la ville de Kehl, la clinique privée du docteur Merck connaissait, depuis ces dernières années, une animation, une vogue pourrait-on dire, surprenante. Femmes élégantes, somptueuses limousines ; il ne se passait guère de jours sans qu'on ne vit les unes et les autres s'arrêter devant la porte du docteur. Certaines ressortaient déçues. D'autres, d'aspect pauvre, ne repartaient qu'une quinzaine de jours plus tard, radieuses, comme si elles avaient été changées dans tout leur être.

Que se passait-il à l'étrange clinique ? Les bruits qui finirent par se répandre parvinrent aux oreilles de policiers, juste au moment où la police viennoise découvrait l'affaire de Gratz.

On interrogea le docteur Merck et ses assistants, à la suite d'une dénonciation anonyme. Ils durent, eux aussi, avouer qu'ils se livraient à des opérations anti-conceptionnelles, mais sur des femmes, et, ajoutaient-ils, dans un but purement désintéressé.

C'était d'ailleurs une curieuse figure que ce docteur Merck qui bravait avec tant de désinvolture les lois de la nature et de la société.

Tout jeune, il avait été attiré par les sciences occultes et le goût du mystère l'avait poussé à se spécialiser dans la psychiatrie. Adjoint au directeur d'un asile, à Ilmenau, il en prit, plus tard, lui-même, la direction. On lui amena un jour un malade affligé d'une tumeur et que la souffrance rendait fou. Merck vit une intervention chirurgicale s'imposer d'urgence. Il n'avait aucun spécialiste à ses côtés. Il tenta l'opération lui-même, réussit miraculeusement à soulager son malade. Dès ce moment, une nouvelle

carrière s'ouvrit au médecin, et son audace ne fit que grandir.

Ses méthodes étaient d'ailleurs très personnelles. Il ne se souciait pas d'établir le diagnostic des malades. Mais, guidé par ce qu'il appelait son « intuition », il soignait les patients presque empiriquement, au hasard. La chance le servait souvent. Et il ne réservait ses stérilisations qu'aux clientes pauvres.

L'instruction ouverte, à la suite de son arrestation, fut vite close. Trois semaines après, le docteur Merck et ses assistants comparaissaient devant le tribunal d'Offenbourg.

Sur cent cinquante cas reconnus et prouvés, quarante et une femmes stérilisées se présentèrent à la barre. C'étaient de pauvres femmes amaigries et précocement vieillies par une vie de privations. Toutes paraissaient abattues et intimidées. Sans doute craignaient-elles d'être également poursuivies pour avoir voulu tricher avec les lois naturelles.

Elles affirmèrent, néanmoins, qu'elles s'étaient senties, après la stérilisation, comme délivrées de l'intolérable souci d'une nouvelle grossesse qu'elles ne désiraient point. La plupart vivaient dans des taudis, dans une effroyable misère morale et sociale. Et elles ne cessaient d'exprimer leur reconnaissance aux accusés qu'elles désignaient comme des bienfaiteurs.

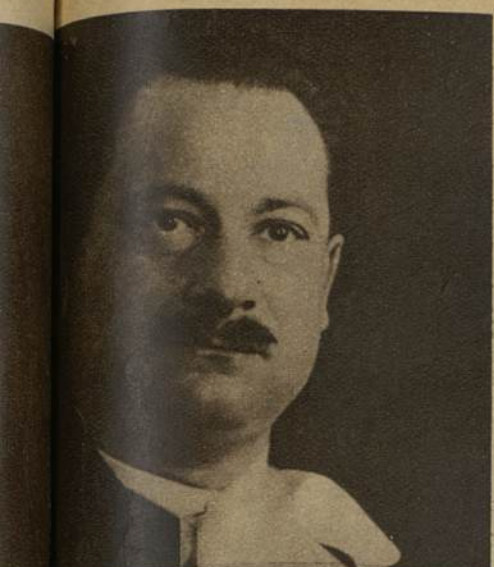
Il est curieux de faire remarquer que le docteur Merck et ses auxiliaires n'étaient pas poursuivis pour avoir pratiqué la stérilisation (ce délit n'existe pas dans le code allemand). Mais on les inculpait d'avoir causé à dessein « des lésions corporelles graves » à un grand nombre de femmes.

Les débats durèrent huit jours. Les autres médecins accusaient le docteur Merck d'être un « guérisseur », et lui reprochaient sa témérité et sa négligence. Ce qui aggravait encore son cas.

On le condamna à un an de prison ; ses deux assistants, le docteur Weber et la doctoresse Bauer, respectivement à six mois et à six semaines.

Mais on attend avec plus d'impatience encore le verdict du procès de Pierre Ramus, le « bienfaiteur de l'humanité », qui va prochainement se dérouler devant le tribunal de Gratz.

G. STREM.



Entreprise était dirigée par Rudolf Grossman, alias Pierre Ramus, rédacteur en chef de "Liberté et Libération".



Figure que ce docteur Merck bravait avec tant de désinvolture les lois de la nature et celles de la société.

...suis suivait des citations de Tolstoï, de...  
...dehors de cette brochure, des tracts, prospectus étaient également distribués.  
...une propagande était ainsi organisée, portait ses fruits. Rien qu'au mois de...  
...et, seulement à Gratz, plus de cent opérations avaient été pratiquées, aux dires...  
...témoins. Sans compter celles qui avaient effectuées à Innsbruck, à Salzburg et à...  
...mer-Neustadt. Une vaste industrie, comme on le voit, avec ses succursales, ses rabats, ses agents de publicité !

...était clair qu'une telle entreprise devait...  
...derrière elle un animateur, un homme...  
...audace et d'action. On le chercha. On finit...  
...le trouver.

...es multiples fils de l'enquête aboutirent...  
...noeud de l'affaire. Elle était entre les...  
...ins d'un certain Grossman, plus connu...  
...son nom de publiciste, Pierre Ramus,





# Le Crime à travers les Ages



Parmi les jugements de Dieu en honneur durant tout le Moyen-Age, figurait l'épreuve de la cuve ; s'agissait, pour le suspect, de retirer, à main nue, un objet placé dans une chaudière d'eau en ébullition.

lois, revêtait le caractère du sacrifice. Les traîtres et les déserteurs étaient pendus. Plus tard, ils furent écartelés, comme cela avait lieu chez les Goths. Et notons que, chez ces derniers, si le coupable était en fuite, on châtiât à sa place quelqu'un de sa famille. Jordanès, un Goth qui écrivit au VI<sup>e</sup> siècle les annales de sa nation raconte ceci :

« Une femme de la race des Roxolans, appelée Svanibilda, dont le mari avait traitreusement déserté, fut, par ordre du roi Ermanaric, liée à des chevaux sauvages qui l'écartelèrent. Ses frères vengèrent la mort de leur sœur en frappant Ermanaric d'un coup d'épée dans le flanc. »

Nous retrouverons souvent cette conception inique de l'innocent châtié à la place du coupable.

Un châtiment assez singulier était en usage chez les anciens Germains. On plongeait le coupable dans la fange d'un bourbier, on jetait une claie sur lui et il périssait étouffé. Étaient ainsi punis les crimes de « déshonneur », la lâcheté, le faux témoignage et aussi le vice contre nature.

Seuls les crimes que je viens de citer étaient punis de mort. Les crimes contre les particuliers ne tombaient pas sous le coup de la loi. A chacun de venger personnellement son offense. Et, là aussi, nous retrouvons la composition : le rachat du sang. Tant que l'offensé n'avait pas obtenu satisfaction, il y avait guerre ouverte entre lui et l'offenseur, et les amis et parents de chacun d'eux prenaient part. Cette coutume était générale. En France, sous la première race, on voit des exemples de vengeance faisant partie de la succession laissée aux enfants par les parents, et l'on voit aussi des séries de meurtres commis de sang-

étaient traités avec beaucoup plus de rigueur ; le bâton ou la mort châtaient leurs fautes, même légères, ou encore ils étaient marqués, mutilés. On leur coupait les oreilles, les mains, le nez. On leur crevait les yeux, on les soumettait à la castration. Pour prendre un exemple de la différence de pénalité, la loi des Visigoths, qui fait un effort vers la justice générale, indique toutefois que si l'ingénu, c'est-à-dire l'homme né libre et resté libre, est coupable de viol il recevra cent coups de fouet, tandis que le serf coupable du même acte sera brûlé vif. C'est selon la même loi que les coupables de lèse-majesté, lorsqu'on leur faisait grâce de la vie, avaient les yeux crevés et que, lorsque les hommes libres étaient condamnés à la flagellation, cette peine s'accompagnait de la décalvation, signe d'infamie chez des peuples où la longue chevelure était une marque d'honneur et de liberté. Ce supplice consistait non pas à couper la chevelure, qui eût vite repoussé, mais à arracher la peau de la tête : le scalp des Peaux-Rouges.

Mentionnons, parmi les peines singulières des peuples barbares, celle-ci, en usage chez les Burgondes et édictée par la loi Gombette : Si un épervier de chasse a été volé, le voleur est condamné à se laisser manger sur le corps, par l'épervier, six onces de chair ou à payer six sous. Premier exemple des châtiments bizarres en usage au Moyen-Age.

■ ■ ■

L'histoire des fils de Clovis et de Clotaire I<sup>er</sup> fourmille de crimes, de massacres, d'exécutions arbitraires. La violence des premiers rois francs, l'impunité attachée à leurs personnes, les porta à faire abus, même envers les hommes libres, des « supplices majeurs » que mentionne la loi salique. Le règne de Chilpéric et de Frédégonde est particulièrement fertile en atrocités de tous genres. En voici un exemple où il s'agit d'un soi-disant crime de lèse-majesté et attentat à la vie de l'un des membres de la famille royale.

Un enfant de Chilpéric et de Frédégonde étant mort de la dysenterie, on vint dire à la reine qu'il avait succombé à des maléfices et à des enchantements, et que le préfet Mummole était l'instigateur de ce crime.

Frédégonde haïssait Mummole depuis longtemps. Des femmes qu'elle fit prendre à Paris et qui s'avouèrent sorcières dirent dans les tortures : « Nous avons, ô reine, sacrifié la vie de ton fils pour celle du préfet Mummole. » La reine fit assommer les unes, brûler les autres et attacher les dernières à des roues qui leur brisaient les os. Quant à Mummole, il fut amené devant Chilpéric, chargé de chaînes et suspendu à un poteau où il fut « questionné ». Il n'avoua rien. Détaché du poteau, il dit à l'exécuteur : « Annoncez au roi, mon seigneur, que je ne ressens aucun mal des tourments qu'on m'a infligés ». Le roi, étonné, dit : « Dans ce cas, il faut en effet qu'il soit vraiment sorcier ! » Alors, on étendit Mummole sur les roues, on lui enfonça des bâtons pointus sous les ongles des mains et des pieds, on le battit à coups de courroie triplées jusqu'à ce que son corps ne soit qu'une plaie. Finalement, il périt par l'épée.

Nous voyons, dans ce récit de Grégoire de Tours, la distinction établie entre la question qui a pour but de faire parler l'accusé, et la torture qui n'a d'autre but que de le faire souffrir. Il en était encore de même au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Du supplice que l'on vient de lire, on peut

rapprocher, à la même époque, le supplice de Leudaste, ce curieux aventurier qui, fils d'un serf gallo-romain, devint comte de Tours et l'un des chefs des conquérants de la Gaule. Frédégonde, qu'il avait insultée, le haïssait et comme il se trouvait à Paris, elle envoya pour l'arrêter plusieurs de ses gens qui avaient ordre de le prendre vivant. Ils le joignirent sur la place, près de l'église cathédrale, et l'entourèrent. Il se défendit vigoureusement mais, grièvement blessé à la tête d'un coup d'épée, s'enfuit vers le pont qui donnait sur la porte méridionale de la ville. Le pont était en bois et fort délabré. Le pied du fugitif s'engagea entre deux poutres et il tomba, se cassant la jambe. On le lia et on l'emporta en prison. Ensuite, il fut transféré dans un des domaines royaux et livré aux soins des médecins les plus habiles. Ce n'était pas par humanité, mais, bien au contraire, afin de le mettre en état de subir un supplice long et compliqué. Cependant la gangrène se mit dans ses plaies et son état devint désespéré. Craignant alors de le voir mourir de mort naturelle, Frédégonde imagina pour lui un supplice bizarre. Le moribond fut arraché de son lit et étendu sur le pavé, la nuque appuyée sur une grosse barre de fer. Alors, un bourreau armé d'une autre barre de fer l'en frappa sur la gorge à coups redoublés et jusqu'à ce qu'il rendit le dernier soupir.

Sous le règne de Chilpéric, figure curieuse et féroce, qui avait coutume de dire : « Si quel qu'un s'écarte de mes ordonnances, qu'on lui arrache les yeux », les crimes abondent, pressentis ou permis par lui qui, après tant d'assassinats, périt assassiné. Frédégonde est responsable des plus odieux. Je n'en citerai qu'un : l'assassinat d'Audovère, première femme de Chilpéric, qui vivait depuis quinze ans retirée dans un monastère du Mans avec sa fille. La mère fut étranglée et la fille — la propre fille de Chilpéric — violée. Elle se réfugia dans un monastère. Et c'est aussi dans un monastère que finit Rigonthe, autre fille de Chilpéric, qui demandée en mariage par le roi des Visigoths d'Espagne, partit avec une suite considérable et cinquante chariots chargés de richesses. Mais, d'étapes en étapes, de nuits en nuits, les hommes de l'escorte, chefs et soldats chargés de protéger la princesse, s'enfuirent par bandes après avoir pillé les chariots. Le dernier vol eut lieu à Toulouse et Rigonthe, traahie, délaissée, spoliée, dut interrompre son mariage et se trouva dans un tel dénuement qu'elle n'avait pas de quoi manger.

■ ■ ■

Faut-il rappeler encore, parmi les cruautés des temps mérovingiens, la mort affreuse de la vieille reine Brunehaut liée, à quatre-vingt ans, à la queue d'un cheval sauvage qui la mit en pièces ? Faut-il rappeler enfin l'étrange supplice de l'éternation qui subsista assez longtemps et qui consistait à brûler au fer rouge les principaux nerfs des condamnés, et surtout les jarrets afin de leur enlever toute force et toute virilité ? Ainsi auraient été traités, sur l'ordre de leur père, deux des fils de Clovis II, coupables de s'être révoltés contre la reine Bathilde. Puis, incapables de tout mouvement, ensanglantés, enveloppés de bandages, les deux jeunes gens furent couchés dans une barque qui, abandonnée au cours de la Seine, les emporta jusqu'en Normandie où un ermite les recueillit. C'est l'histoire, ou la légende, des Énergés de Jumièges.

(A suivre.)

Frédéric BOUTET.



Comme Leucaste s'enfuyait sur un pont, un de ses pieds s'engagea entre deux poutres et il tomba, se cassant la jambe.

## IV. (1)

**Le crime et la justice chez les barbares. Le christianisme naissant et les coutumes féroces. — Quelques supplices singuliers des premiers siècles.**

Le christianisme naissant dans le monde romain s'efforça de brider le dérèglement des mœurs et de ramener l'humanité au respect des plus simples sentiments de la nature. Cependant, si les derniers empereurs s'inspirent de l'esprit chrétien pour reconnaître les vices et les crimes dont la société doit être purgée, on trouve l'inspiration romaine dans la rigueur extrême des châtiments qu'ils édictent.

Constantin punit justement le viol et le rapt, mais il les punit féroce. Il s'inspira d'une justice plus humaine et où brillait une lueur de pitié — ce sentiment à peu près ignoré des anciens — lorsqu'il fit placer dans les églises des crèches pour recevoir les enfants abandonnés qu'on pouvait jusque là jeter nus sur la voie publique. Valentinien I<sup>er</sup> fit mieux. Il osa — chose que nul législateur antique n'avait jamais fait, sauf en Egypte — protéger efficacement la vie de l'enfant. Il assimila l'infanticide à l'homicide et déclara passibles de la mort les pères et mères qui tuaient leurs enfants. Ce rescrit renversait la conception romaine, qui nous paraît révoltante, du droit de vie et de mort du chef de famille. Sa date, 374, est mémorable dans les annales de l'humanité.

■ ■ ■

Les invasions des barbares changèrent la face du monde. Ils apportèrent avec eux leurs lois et leurs coutumes, mais, avant d'en dire quelques mots, notons qu'ils ne les appliquèrent pas aux Romains tombés sous leur dépendance. Après la chute de l'empire d'Occident, les lois romaines continuèrent à régir les Romains, sans se mêler avec les codes des barbares qui gardaient pour eux-mêmes leurs coutumes nationales.

Dans la vaste agglomération de peuples connus sous le nom de Germains ou de Teutons, les seuls crimes punis de mort étaient ceux qui attentaient à la nationalité et à la sûreté générale. Le grand prêtre seul, comme représentant de la divinité suprême, arbitre de la vie, portait la main sur le coupable. Ainsi le supplice, chez les Germains comme chez les Gau-



On faisait affronter en duel l'accusateur et l'accusé et celui d'entre eux qui s'en tirait sauf était déclaré innocent.

froid par des hommes qui, sans songer à les désavouer, vont tranquillement en justice payer le prix du sang. La somme variait selon la valeur de la victime. On fixa plus tard avec soin le tarif de ces meurtres. Un Franc valait plus qu'un Gaulois ou qu'un Saxon ; un charpentier plus qu'un laboureur. Le meurtre d'une femme était racheté comme celui d'un homme. Quand la victime avait eu des enfants et pouvait en avoir encore, le prix était trois fois plus fort que si elle n'avait pas encore engendré ou ne pouvait plus le faire. En même temps que le meurtre d'elle-même, on rachetait celui des enfants qu'elle eût pu avoir.

Nous trouvons, dans les coutumes germaniques très anciennes, les ordalies, ou jugements de Dieu, qui tinrent une si grande place pendant tout le Moyen-Age. On devait, avec la main nue, retirer un objet placé dans une chaudière en ébullition, ou bien marcher pieds nus sur des barres rougies au feu. Ou bien, quand il s'agissait de deux adversaires, ils devaient traverser un bûcher embrasé. L'innocent restait sans brûlures. Ou bien encore les deux adversaires se rencontraient en combat singulier. Dieu donnait la victoire à celui dont la cause était juste.

■ ■ ■

Les lois dont j'ai parlé plus haut ne s'appliquaient qu'aux hommes libres. Les serfs



Leurs principaux nerfs ayant été brûlés au fer rouge, les Énergés de Jumièges furent couchés dans une barque et abandonnés au cours de la Seine.

(1) Voir « DÉTECTIVE » depuis le n° 204.



# ACHETEZ TOUJOURS A CRÉDIT AUX MÊMES PRIX QUE COMPTANT

L'Intermédiaire S. A., 17, rue Monsigny à Paris (2<sup>e</sup>) maison fondée en 1894 pour la vente à crédit des premières marques. Les prix sont strictement ceux des fabricants pratiqués pour la vente au comptant avec faculté pour l'acheteur de choisir la marque qu'il préfère et dans la plupart des cas de choisir aussi chez le fabricant l'objet qu'il désire.

## CATALOGUES EXPÉDIÉS FRANCO SUR DEMANDE

### Catalogue N° 7007

Appareils photographiques -  
T. S. F. - Phonographes - Jumelles -  
Ciné-Pathé Baby - Films - Disques -  
- Instruments de musique, etc.

### Catalogue N° 7008

Porte plume réservoir - Montres -  
Fusils de chasse - Articles de voyage -  
Briquets - Cannes à pêche -  
Bicyclettes, etc.

### Catalogue N° 7009

Articles de Bureau - Garnitures de  
cheminée - Appareils d'éclairage -  
Carillon - Meubles de Bureau -  
- Machines à écrire, etc.

### Catalogue N° 7010

Orfèvrerie: Couverts, etc. - Services  
porcelaine - Appareils sanitaires et  
de chauffage - Lits de cuivre - Meubles  
- Aspirateurs - Machines à coudre -  
Machines à laver, etc.

### Catalogue N° 7011

Linge de Maison - Literie  
Vêtements de cuir - Fourrures, etc.

## 12 MOIS DE CRÉDIT L'INTERMÉDIAIRE

17, Rue Monsigny, à PARIS (4<sup>e</sup> - Métro: 4-Septembre)

ACHAT A CRÉDIT = ACHAT COMPTANT

UNIQUEMENT LES 1<sup>ères</sup> MARQUES

## CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,  
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent. L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 44.700 : Classes primaires complètes : Certificat d'études, Brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 44.706 : Classes secondaires complètes : baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 44.712 : Carrières administratives.

Broch. 44.718 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 44.724 : Emplois réservés.

Broch. 44.730 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 44.736 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 44.742 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 44.748 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 44.754 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, calligraphie, dessin.

Broch. 44.760 : Marine marchande.

Broch. 44.766 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 44.772 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figures de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 44.778 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modiste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professorats).

Broch. 44.784 : Journalisme, secrétariats ; éloquence usuelle.

Broch. 44.790 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 44.796 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16<sup>e</sup>), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

## AVIS

Le Détective ASHELBE  
reçoit tous les jours  
de 4 à 7 heures.

34, rue La Bruyère (IX<sup>e</sup>) - Trinité 85-18

## STUPÉFIANTE

seront les réponses données à n'importe quel sujet vous intéressant par leur précision mathématique grâce à la nouvelle méthode scientifique et astrologique. Env. : Date nais., pren. et 5 fr. p<sup>r</sup> frais, M<sup>me</sup> LEROY, 6, r. Jacques-Mavas, Paris (15<sup>e</sup>).

**VOYANTE** Voulez-vous être forts, vaincre et réussir? Consultez la célèbre et extraord. inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir. Vous serez utilement guidés. **Thérèse GIRARD**, 78, Avenue des Ternes, Paris (17<sup>e</sup>), cour 3<sup>e</sup> étage. De 1 h. à 7 h.

**MARtha MARV VOYANTE**: Trans. pensée fixe date év<sup>t</sup> p. lect. d. sable et crist. l à 7 H. sauf L. 70, r. Piziercourt (20<sup>e</sup>) 5<sup>e</sup> ét. Mét. : Pl. d. Fêtes. P. cor. 20 l. 50.

**M<sup>me</sup> de THELES** CÉLEBRE VOYANTE DIPLOMÉE Voyante à l'état de veille. Tarots, Horos. De 3 à 7 h. et p. cor. mandat 10 fr. 50. d. nais. T. l. j. (lun. exc.). 74, r. Lourmel, 4<sup>e</sup> ét. à dr. Métro : Beaugrenelle, Paris (15<sup>e</sup>).

**Dr. J.-I. AMRAK** Occultiste clairvoyant. Chiron. des Indes et Amér. Trait. magnét. et mentaux. Cons. de 10 à 19 h., dep. 25 fr. et aussi par corr. A. dom. et ds ses studios entr. dr., 14, r. de Tilsitt. Carnot 19-61.

**M<sup>me</sup> LEBERTON** TAROTS, CHIRONOMIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey, 1<sup>er</sup> à gauche, PARIS (Étoile).

SECRET EGYPTIEN INFALLIBLE  
**M<sup>me</sup> PAULETTE D'ALTY**

connue dans le monde entier pour ses révélations et dates d'événements précises.

**Médium célèbre**  
Profess<sup>r</sup> libre d'astrologie G<sup>r</sup>, Manoscopie, transforme les Êtres et Destinées troubles Renseig. sur affaires, sentiments et guide pour l'avenir. 11, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris. Corresp. détaill. depuis 20 fr.

**CHIENS TOUTES RACES**  
POLICE, CHASSE, GARDE, LUXE avec pedigree et garanties.

**Expéditions tous pays**  
**CHENIL BERGER POLICIER**  
MONTREUIL (Seine) - Téléphons 225  
Succursale : 14, Rue Saint-Roch - PARIS

Concours France sans diplôme : 21 Novembre 1932. Âge : 23 à 30 plus serv<sup>ir</sup> mil<sup>it</sup>. Commissaire police ou Inspecteur police en Algérie sur les

**CHEMINS de FER**  
Traitements : 80.000 à 75.000 francs. Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7<sup>e</sup>.

**MONTRE-SAUTEUSE**  
PLUS DE VERRE - PLUS D'AIGUILLES  
75 % des causes d'arrêt complètement supprimées  
La MONTRE la plus PRATIQUE

**LECTURE DIRECTE**  
MÉTAL CHROMÉ 35 frs  
Anti-magnétique. Modèle-bracelet 45 frs  
GARANTIE 10 ANS  
Envoi contre remboursement

**USINES LYNDA**  
MORTEAU (près Besançon)

Dépôt à Paris : 75, rue Lafayette, 75

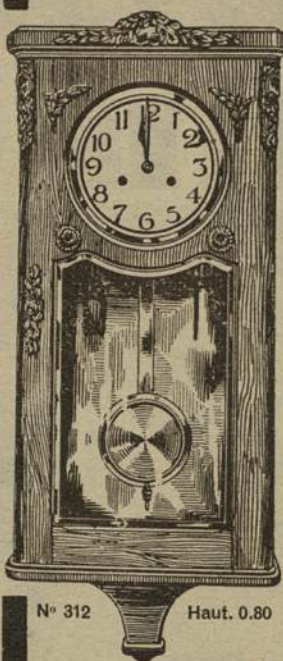
# LE Carillon Westminster

c'est la joie dans la maison !...

La Renommée du Célèbre Carillon Westminster est universelle. C'est la Chanson des Heures qu'il chante de quart d'heure en quart d'heure et lorsque la Ritournelle du Carillon est terminée, la sonnerie de l'heure reprend sur un ton plus grave pour annoncer l'heure exacte indiquée au cadran. Vous pouvez aussi posséder un de ces célèbres Carillons. Nous offrons à votre choix les 2 Modèles ci-dessous avec un

CRÉDIT DE 12 A 14 MOIS

**RÉGULATEUR LOUIS XVI**  
GARANTI 10 ANS



N° 312 Haut. 0.80

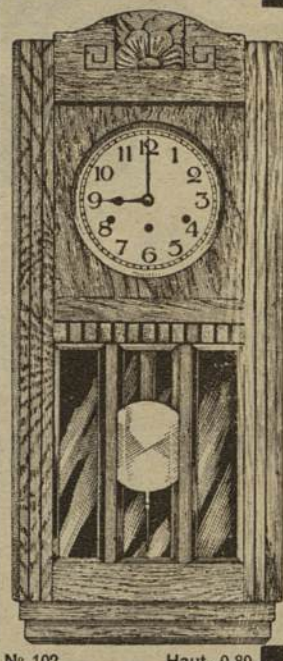
Livraison dans toute la France aux conditions du Bulletin ci-dessous.

## BULLETIN DE COMMANDE

Veillez m'adresser le RÉGULATEUR N° au prix de frs que je paierai à raison de frs par mois, jusqu'à complet paiement, expédition en port dû, frais d'encaissement de 1 franc par quittance à ma charge.

Signature :  
Nom.....  
Prénoms.....  
Adresse.....  
Ville.....Dép.....

**RÉGULATEUR MODERNE**  
GARANTI 10 ANS



N° 102 Haut. 0.80

Même mouvement que celui du régulateur ci-contre. Meuble ébénisterie chêne foncé ou clair. Sculptures patinées, très bel effet d'ensemble.

PRIX : 560 frs  
payables 40 francs par mois

**BON** pour un Catalogue gratuit

Découper ce Bulletin et l'envoyer à  
**L'ÉCONOMIE PRATIQUE, S.A. 15, r. d'Enghien, PARIS (X<sup>e</sup>)**

## IL FAUT MAIGRIR

sans avaler de drogues, pour être mince et à la mode ou pour mieux vous porter. Résultat visible à partir du 5<sup>e</sup> jour. Écrivez en citant ce journal, à Mme COURANT, 98, boulevard Auguste-Blanqui, Paris, qui a fait venir d'envoyer gratuitement recette simple et efficace, facile à suivre en secret. Un vrai miracle!

**SPORTIFS**  
Ce Chronographe en bracelet ou en montre de poche au choix, vous permet d'avoir l'heure exacte, de prendre le temps au 1/5<sup>e</sup> de sec. Garanti 6 ans. Envoi contre remboursement

**30.**  
Antimagnétique 35.  
Prime à tout acheteur : un super -be briquet semi-automatique, valeur commerciale 20. ou bague -or contrôlé.

Bracelet - moire, plaqué or ou argent : 30.  
Fab. LYNDA - Morteau près Besançon  
Dépôt à Paris : 75, Rue Lafayette

1.000 frs p. mois et plus pend. loisirs 2 sexes. T<sup>te</sup> l'année. Manufact. D. PAX, Marseille.

7 fr. le CENT Copies d'ad. et gains suivis à CORRESPONDANTS 2 sex. p. lois. Étab. T. SERTIS, Lyon.

## Un ASTROLOGUE

Offre de vous révéler GRATUITEMENT

les plus intimes secrets de votre vie. Le prof. OX, qui est le plus sérieux des astrologues de notre siècle, vous guidera dans la vie, comme il le fait

pour des personnalités connues dont vous pouvez envier la fortune et le bonheur. Un simple conseil du prof. OX vous aidera à vous faire aimer par l'être qui vous est cher. Ses révélations sur votre vie et celle des personnes qui vous entourent seront troublantes ; la précision de ses calculs, depuis la date de votre naissance jusqu'à ce jour, lui permet de vous dire ce que vous ferez demain. Cette étude précise vous sera envoyée gratuitement par le prof. OX. Écrivez-lui vos nom, prénoms, date de naissance et adresse ; joignez si vous le voulez 2 francs pour les frais de rédaction.

Professeur OX Service 257 K.  
1, avenue Pilaudo, ASSNIÈRES (Seine).

100 fr. le mille, adresses à copier p. enveloppes, travail assuré partout. Manuf. Vulcan, 2, Lyon.

## GRAND CONCOURS 2000 PHONOS ou T. S. F. DONNÉS GRATUITEMENT

à titre de propagande, à toutes personnes donnant la réponse du rébus ci-dessous et se conformant à nos conditions.

**I O R**  
en déplaçant et épilant les lettres ci-dessus, trouvez le nom d'un Président du Conseil Français très connu.

Réponse  
Envoyer votre réponse en découpant cette annonce Joindre une grande enveloppe timbrée portant votre adresse aux

Et<sup>tes</sup> VIVAPHONE (Serv. Concours), 116, R. Vaugirard, PARIS-6<sup>e</sup>



# DÉTECTIVE

## Le châtimement infernal



**Est-ce Raymond Falcou qui infligea à Mme Boutet, brûlée vive dans son automobile, le châtimement infernal de son inconstance ?**

(Lire, pages 8 et 9, le dramatique reportage de notre envoyé spécial Étienne Hervier.)

AU SOMMAIRE { "Purée de pois", par Louis Latzarus. — Les "premières" de la justice, par F. Dupin. — Le secret du ligoté, par Jacques Lombard.  
DE CE NUMÉRO { Douanes de mort, par Kurt Strasser. — Chirugiens de l'amour, par G. Strem. — Le crime à travers les âges, par Frédéric Boutet.